

meubles
Resident
Reichenbach & Cie SA Sion
Fabrication - vente - expositions
Agencement, décoration d'intérieur
Meubles rustiques, modernes, style

Le Confédéré

QUOTIDIEN

ÉDITE PAR LE PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN

CRÉDIT SUISSE
MARTIGNY
Location de
coffres-forts
dès Fr. 15.-
par an

éditorial

Assises radicales 1969



par
Guy ZWISSIG

président
du Parti radical-
démocratique
valaisan

L'ASSEMBLÉE ordinaire des délégués du Parti radical démocratique suisse s'est tenue les 2 et 3 mai 1969 à Zofingue. Il est indéniable qu'après avoir participé à ces assises nous pouvons déceler les courants nouveaux qui se sont fait jour au sein du Parti radical suisse. Cela est de bonne augure. C'est au président actuel, l'excellent conseiller national, M. Henri Schmitt, que l'on doit de pouvoir prétendre que les problèmes qui se posent sur le plan politique ont été traités avec des méthodes nouvelles, efficaces et prometteuses. La formule de réduire au strict minimum les rapports d'activité écrits remis aux participants préalablement a permis aux délégués de pouvoir discuter et prendre position sur divers objets importants et même controversés.

Le congrès a débuté par une passionnante table ronde dirigée avec compétence par le député zurichois aux Etats Fritz Honegger. Les partisans du oui et du non ont pu motiver les diverses positions qui étaient les leurs. M. le conseiller national Chevallaz de Lausanne et M. le conseiller aux Etats Grüenig d'Argovie incitaient les délégués à l'acceptation de la loi de 1968 sur les écoles polytechniques. M. le conseiller national Bieri et surtout M. Franz Marty, président de l'Union nationale des étudiants en Suisse étaient les partisans du rejet de cette loi. Il convient de relever l'excellente impression faite par M. Franz Marty, lequel a su en termes précis motiver les raisons pour lesquelles il fallait voter non.

Par 130 voix contre 70, les délégués ont admis de proposer à tous les partis cantonaux le rejet de la loi. En cela ce sont les conclusions du comité central du parti qui ont été admises contre les propositions du groupe parlementaire en grande partie favorable à l'acceptation.

Cette prise de position témoigne d'un fait important auquel les membres du groupe parlementaire devront réfléchir. Le temps est fini où le comité central suivait aveuglément les recommandations de conseillers aux Etats et de conseillers nationaux qui certes tentent avec compétence de défendre les positions radicales, mais oublient trop souvent les réactions du corps électoral. On a senti précisément grâce à l'impulsion et au dynamisme affichés par le président actuel, M. Henri Schmitt, que le comité central et surtout l'assemblée des délégués avaient conscience des réalités présentes. Ils vivent avec l'électeur. Ils comprennent mieux les réactions qui seraient celles de l'élection face au problème de l'Ecole polytechnique fédérale. Nous consacrerons le prochain article à ce sujet. Mais nous sommes heureux de pouvoir exprimer d'avoir senti à Zofingue que la prise de position adoptée l'a été d'une manière approfondie. Partisans et adversaires de l'acceptation ou du rejet de la loi sur l'Ecole polytechnique fédérale ont pu d'une façon précise exposer leurs points de vue réciproques. En faisant siennes les propositions du comité central, l'assemblée a rejoint en quelque sorte l'utile motion Schmitt que le Conseil national n'avait pas acceptée alors que le Conseil fédéral l'avait admise. Plus encore, les délégués ont constaté et félicité l'Union nationale des étudiants suisses et ses adhérents d'avoir osé poser le problème sur le plan national et surtout d'avoir su le faire par la voix démocratique du référendum, ceci dans le cadre de la légalité. Il valait donc la peine que le congrès consacre l'après-midi à ce brûlant problème d'actualité. Il était légitime, après avoir entendu l'avis des partisans du non, que le Parti radical dans sa grande majorité accepte le refus proposé, sans aucune démagogie comme le pensent certains éditorialistes.

POLITIQUE CANTONALE

Avant la session du Grand Conseil

par **Gérald RUDAZ**

Dès lundi 12 mai, le Grand Conseil valaisan issu des élections de mars dernier se réunira en session ordinaire de printemps sous la présidence de M. André Bornet, qui sera l'objet, ce lundi même, de la réception que les autorités et la population réservent traditionnellement au nouveau président, le jour de son installation.

Les éditorialistes et collaborateurs réguliers du « Confédéré » ont eu l'occasion, ces temps derniers, de traiter de la plupart des objets importants inscrits à l'ordre du jour de cette session, qui sera divisée en deux parties en raison de la fête de l'Ascension. C'est ainsi que nos lecteurs savent, pour l'essentiel, ce qui fera l'objet des discussions de la loi sur les établissements publics et le commerce des boissons alcooliques, du projet de décret concernant un impôt ecclésiastique, de l'introduction du suffrage féminin ou de la loi d'imposition des véhicules à moteur. Les députés sauront, dès l'ouverture de la session, ce que la commission des finances pense des comptes et de la gestion. C'est en effet par ce rapport que s'ouvrira l'objet principal de la session qui est l'examen de l'exercice 1968. Le lot habituel des décrets pour divers travaux complète ce menu parlementaire.

Interventions en suspens

Pour les nouveaux députés, qui ont eu l'occasion de « prendre l'air » de la salle du Casino lors de la session constitutive, la pérennité parlementaire apparaîtra sous la forme des nombreuses interventions écrites (motions, postulats, interpellations ou questions) faites lors de la précédente période. Au nombre de trente-deux, ces

interventions en suspens se divisent en 10 motions, 15 postulats et 7 interpellations, sans parler des questions écrites.

Pour ne citer que celles émanant du groupe radical, nous trouvons au Département des finances la motion Jean Actis concernant la révision des textes relatifs aux finances et comptes de l'Etat, déposée en mai 1968, au Département de l'instruction publique la motion Bernard Dupont concernant la création d'un office cantonal des loisirs et des sports, de septembre 1967 et, au Département de l'intérieur, la motion François Couchepin concernant la réaffirmation dans la Constitution de la garantie du droit de propriété privée.

Au chapitre des postulats, rappelons celui du groupe radical du Grand Conseil, présidé par M. Jean Vogt, qui a trait à l'étude des possibilités de concentration des communes. Cette intervention a soulevé un très vif intérêt et l'on attend beaucoup de son développement et de la réponse du Conseil d'Etat pour savoir dans quelle mesure le mouvement de rationalisation déclenché par Martigny et suivi par Sion s'étendra à d'autres régions où la nécessité de réunions de communes s'impose avec des raisons plus impérieuses encore.

L'interpellation est, en quelque sorte, la question orale, pouvant être largement motivée et développée, à disposition du député et à l'adresse du Conseil d'Etat. M.

contraire elle est préjudiciable de sorte que le but final ne peut être que la création d'un marché libre européen, voire mondial.

Après avoir rendu hommage à son collègue M. Schaffner, le conseiller fédéral Celio a rappelé et nous citons : « Au-delà de tout autre considération, il est des biens auxquels nous ne saurions en aucun cas renoncer ; la liberté, la souveraineté nationale, l'indépendance, en deux mots, notre destin d'homme libre dans un pays libre ». Le discours chaleureusement applaudi et approuvé par l'unanimité des délégués aura un écho profond dans le pays à n'en point douter.

LES rapports d'activité ont permis de mieux apprécier le travail toujours bienvenu du groupe radical démocratique de l'Assemblée fédérale mais aussi les excellents rapports du dévoué et toujours si aimable secrétaire général H.-R. Leuenberger et du secrétaire romand M. Vernaz. Nous leur devons une reconnaissance particulière d'une part pour les excellents contacts qu'ils savent maintenir avec les sections et d'autre part pour le travail extrêmement utile qu'ils accomplissent tout au cours de l'année à Berne en préparant les plannings des diverses sections cantonales.

Zofingue a donc eu l'honneur de recevoir les délégués du Parti radical. Ces deux jours compteront dans l'histoire de notre parti car ce qui s'y est décidé, l'esprit qui a animé les diverses discussions, la qualité des rapports présentés, l'autorité du président Schmitt, le remarquable travail accompli par M. Richard Reich, président de la commission spéciale du parti pour l'étude de la révision de la Constitution fédérale, sont autant d'éléments qui ont permis d'affirmer la vitalité du parti et surtout d'autoriser ce parti à travailler selon des méthodes modernes, pour une Suisse moderne.

Nous nous efforcerons dans les semaines à venir de diffuser par le truchement de notre journal, les options prises par notre parti en particulier les décisions relatives aux importants sujets abordés.

Puissent maintenant les sections cantonales dans le cadre de leurs activités s'inspirer toujours mieux des décisions prises sur le plan fédéral afin d'animer le Parti radical dans le sens désiré par le congrès 1969 du Parti radical démocratique suisse, parti qui se veut réellement ouvert à toutes les idées, novateur, progressiste et osant surtout sortir de la routine.

Guy ZWISSIG.

Le calendrier

JEUDI 8 MAI

Fête de saint Désiré, ou Didier, évêque de Langres, martyrisé en 264. Les Désiré sont en général très choyés dans leur enfance et restent capricieux, parfois égoïstes mais sont toujours capables.

Personnalités ayant porté ou portant ce nom : le critique Désiré Nisard, Désirée Clary, femme du maréchal Bernadotte et reine de Suède.

Evénements du jour : délivrance d'Orléans par Jeanne d'Arc (1429). Eruption de la Montagne Pelée à la Martinique (1902). Mort du peintre Gauguin (1903). Capitulation allemande (1945).

Le comédien Fernandel a 66 ans. Evénements du jour : EN FRANCE. — Commémoration de l'Armistice. ORLÉANS. — Messe solennelle et panégyrique de Jeanne d'Arc. CANNES. — Festival international du cinéma. LILLE. — Foire internationale. EN ALLEMAGNE DÉMOCRATIQUE. — Fête chômée de la Libération. PARIS. — A l'église Saint-Eustache, Te Deum de Berlioz à l'occasion du centenaire de sa mort. STRASBOURG. — Journée des aciers spéciaux. LE HAVRE. — Attribution du premier « Prix des Voyages » à bord du paquebot « France ».

Ecrit dans les astres : les personnes nées ce jour seront peu satisfaites de leur association dans le domaine commercial. Un manque de confiance envenimera les différends portant sur des questions financières.

Confédéré - 20 ans

(CÔTÉ GARÇONS)



Le rédacteur de service souhaitait, mardi passé, dans son P.S. que le beau temps viennois afin que mes billets retrouvent une certaine gaieté. Eh bien voilà, c'est fait !

Dès que la nouvelle de la défaite de Charles de Gaulle m'est parvenue, le sourire m'est revenu. Et je ne suis pas le seul à laisser apparaître de la satisfaction. Chaque fois que quelqu'un de bien installé se retrouve au bas de l'échelle, je ne puis m'empêcher d'esquisser un petit sourire.

Quand de Gaulle a été élu en 65, j'ai crié bravo ! J'aime que certains hommes gagnent, mais tout aussitôt, je voudrais les voir partir. Ce qui est plaisant, ce sont les préludes d'une victoire, là certains personnages atteignent le sublime, d'autres le ridicule. Après, tout redevient quotidien.

La France d'aujourd'hui, par exemple, va nous faire vivre des moments intenses, mais déjà le 2 juin, se trouvera un peu terne.

Enfin, en Valais, il reste encore un recours à trancher, la suspense dure un peu. Que les conseillers d'Etat ne soient pas trop pressés pour organiser leur réception !

ALEX.

LE BILLET...

Une arme à deux tranchants

Pendant ce beau mois de mai, trente-cinq mille hauts fonctionnaires italiens ont décidé, tour à tour d'en faire trop et d'en faire trop peu, pour mieux associer la nation à leurs ennemis.

Aimable attention. Les règlements auxquels ils sont soumis remontent en 1870, et jusqu'à présent, dix-neuf ministres ont été chargés de les rendre... en vain.

On réforme plus facilement le gouvernement que l'administration !

Jusqu'au 11 mai les hauts fonctionnaires s'amuseront à la grève du zèle et appliqueront scrupuleusement des dispositions contradictoires afin de bien montrer à l'opinion l'absurdité du système en vigueur.

Comme si l'opinion ne pouvait pas les croire sur parole !

(Suite en page 18.)

...d'André MARCEL

Message du président du PRDV à l'occasion du Festival de Salins-Sion

Le Valais, qui, à première vue, paraît être resté immuable, a en vérité, changé. Que ce soit sur le plan de l'esprit, de l'idéologie, du culturel et même de la politique, l'évolution du pays s'est manifestée par des alternances certaines.

Dans ce contexte, le Parti radical valaisan, ses organes dirigeants, ses magistrats, ses associations et sections jouent un rôle déterminant. A cette présence bienvenue s'ajoute celle de musiques radicales qui restent un des maillons les plus solides et les plus vivants de cette chaîne de bonne volonté librement consentie à défendre avec fermeté, sans relâche, les idéaux et les idées que nous professons.

A une époque où trop de gens préfèrent leur aise aux préoccupations de la communauté, de la politique générale, par votre attitude vous témoignez à votre façon que selon les possibilités étonnantes qui sont les vôtres, vous voulez non pas seulement servir le parti, mais le pays. Ce faisant, vous acceptez certains sacrifices, vous n'hésitez pas à donner votre temps pour que cette réalité soit permanente.

Ce jour est votre jour de joie, et il m'appartient, au nom de tous les radicaux de vous dire merci de l'apport que vous faites au parti, de lui donner votre vitalité, de lui fournir des raisons de croire et d'espérer.

Continuez à nous apporter cet élan spontané de sympathie ce sens de participer à une action commune, ce grain d'illusion qui empêche l'esprit de se scléroser.

Contre la tentation des grands mots et des graves desseins, continuez à accomplir votre mission de radical au sein de votre fanfare et, par elle, que dans les coins les plus reculés du pays, vous fassiez mieux sentir ce message qui est le vôtre : de vouloir dans la démocratie et pour le Valais de demain un Parti radical uni, fort, solidaire, prêt à assumer, quand le peuple le voudra, les responsabilités du pouvoir.

Que vivent les troupes et fanfares radicales valaisannes.

Guy ZWISSIG.

programmes de la télévision

SUISSE

- 16.45 Entrez dans la ronde**
Le jardin d'enfants de la Télévision romande préparé et animé par Edith Salberg.
- 17.05 Für unsere jungen Zuschauer**
Reprise de l'émission pour la jeunesse de la Suisse alémanique (en allemand).
- 18.00 Bulletin de nouvelles**
- 18.05 Vie et métier**
L'émission d'information professionnelle de la Télévision romande.
- 18.35 Bonsoir**
Une émission du Service des actualités composée de diverses rubriques animées par Eric Lehmann.
- 19.00 Trois petits tours et puis s'en vont**
Pour les petits.
Notre feuilleton :
- 19.05 Une Femme à aimer**
Cinquième épisode.
Scénario de Gérald Lucas.
- 19.40 Carrefour**
- 20.00 Téléjournal**
- 20.15 Tour de Romandie.**
Réflets filmés de la première étape : Genève - Ovronnaz.
- 20.25 Caméra-sport**
A la pointe de l'épée.
Une émission de Boris Acquadro et Bernard Vité.
- 20.45 La Brune que voilà**
Un film écrit, réalisé et interprété par Robert Lamoureux et Françoise Fabian, Michèle Mercier, Ginette Pigeon, Perrette Pradier, Madeleine Barbulée, Micheline Luccioni, Christian Alers, Jean-Paul Marielle, Yves Robert, Pierre Tchernia.
- 22.00 La vie littéraire**
-- Rencontre à Zurich avec Michel Butor.
-- Gilles Perrault : « Le Dossier 51 ».
-- Le roman policier, la chronique de Gilbert Snyder.
-- Box-office romand.
- 22.40 Téléjournal**

- Le Sens du Devoir.
— L'Enfant qui voulait voir la Mer, film. Scénario et réalisation : André Perdureau.
— Loto-tirelire, émission-jeu de G. Richard. Dessins de Jean Ache.
— A bâtons rompus, émission de J. Sorkine : Le jardin des musées ; Le vivarium.
— Création « à livre ouvert », émission de G. Ganne.
- 18.15 Dernière heure. Contact**
Une émission de l'Actualité télévisée dirigée par Pierre Delgado.
- 18.20 Anniversaire de l'armistice de 1945**
(Cérémonie transmise en direct de la place de l'Etoile.)
- 18.45 L'actualité littéraire**
Une émission de Roger Grenier : Interview de Roger Ikor pour son dernier roman : Frères humains - Mathieu Galley présente le livre d'Agnus Wilson : En jouant le Jeu - Présentation des livres de la quinzaine, par Roger Grenier - Jean Chalon à propos de son dernier ouvrage : Les Bonheurs défendus - Patricia Ismith à propos de L'Empreinte du Faux.
- 19.10 Les Poucetofs**
(9). Une émission de Serge Danot : Madame l'Araignée.
- 19.15 Actualités régionales. Annonces**
Feuilleton :
- 19.40 Les Oiseaux rares**
- 19.55 Annonces**
- 20.00 Télé-soir**
- 20.30 Panorama**
Le Magazine hebdomadaire de l'actualité télévisée.
- 21.30 Mission impossible**
(6). Le Contrefacteur.
- 22.20 Il était une fois**
Une émission d'Eliane Victor et Pierre Lazareff. Ce soir : Notre enfant du Vietnam.
- 23.20 Télé-nuit**

Deuxième chaîne

- 18.15 Cours du Conservatoire national des arts et métiers**
Eléments de mathématiques.
- 18.55 (C) Emission pour les jeunes**
— La Fameuse Equipe : Les Fantômes.
— La Chasse tragique.
- 19.35 (C) Télé-soir couleurs**
- 19.55 (C) Télé-sports**
- 20.00 (C) Le mot le plus long**
- 20.30 (C) Musicolor**
Une émission de Jean Yanne et Gérard Sire.
- 22.00 Bibliothèque de poche**
Une émission de Michel Polac :
- 22.55 (C) On en parle...**
Une émission de Jacques Chabannes. Réalisation : Guy Job.

FRANCE

Première chaîne

- 12.30 Midi-magazine**
Une émission de Georges Folgoas, animée par Jacques Martin. Séquence du jeune spectateur. Une émission de Jean Saintout : John Breen du Kentucky (troisième épisode). - La Belle et le Clochard, de Walt Disney - Les Trois Filibustiers de Steno. Avec Channing Pollock et Philippe Clay.
- 13.00 Télé-midi**
- 14.30 Télévision scolaire**
- 15.15 Emissions pour la jeunesse**
— Mon Ami Ben, avec Georges Sherman.

programmes de la radio

- Jeudi 8 mai 1969
- Premier programme**
14.00, 15.00, 16.00, 17.00 Miroir-flash.
12.29 Signal horaire. 12.30 Miroir-midi. 12.45 Chère Elise. 13.00 Musicolor. 14.05 Sur vos deux oreilles. 14.30 Le monde chez vous. 15.05 Concert chez soi. 16.05 Le rendez-vous de seize heures : Sincérité. 17.05 Tous les jeunes. Pour vous les enfants. 17.30 (env.) Reportage de l'arrivée du Tour de Romandie. 17.55 Roulez sur l'or. 18.00 Informations. 18.05 Le micro dans la vie. 18.45 Sports. 18.55 Roulez sur l'or. 19.00 Le miroir du monde. 19.30 Bonsoir les enfants. 19.35 La bonne tranche. 20.00 Magazine 69. 20.20 La bonne tranche. 21.00 Micro sur scène. 21.40 La dernière neige, une pièce d'Eric Schaefer. 22.30 Informations. 22.35 Finale de la bonne tranche. 23.25 Miroir-dernière.
- Second programme**
12.00 Midi-musique. 14.00 Musik am Nachmittag. 17.00 Musica di fine pomeriggio. 18.00 Tous les jeunes. 19.00 Emission d'ensemble. 20.00 Informations. 20.30 Dans le monde de la technique. 21.20 Légère-

- ment votre. 22.00 Chasseurs de sons. 22.30 Europe-jazz.
- Beromunster**
Informations-flash à 15.00, 16.00, 23.25. 12.30 Informations. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.00 Magazine féminin. 14.30 Musique populaire. 15.05 L'album aux disques. 16.05 Reportage. 16.30 Orchestre récréatif. 17.30 Pour les jeunes. 18.00 Météo. Actualités. 18.15 Radio-jeunesse. 19.00 Sports. Communiqués. 19.15 Inf. Actualités. 20.00 Causerie. 20.20 Grand concert récréatif du jeudi. 21.35 Entretien. 22.15 Inf. Commentaires. 22.25-23.25 Pour les amateurs de jazz.
- Vendredi 9 mai 1969**
- Premier programme**
8.00, 9.00, 10.00, 11.00, 12.00 Miroir-flash.
6.00 Bonjour à tous. Informations. 7.00 Miroir-première. 8.30 Revue de presse. 9.05 L. van Beethoven. 9.15 Emission radi-scolaire. 9.45 L. van Beethoven. 10.15 Reprise radioscolaire. 10.45 L. van Beethoven. 11.05 Bon week-end. 12.05 Aujourd'hui. 12.25 Quatre à quatre.

dre effort. 8. Ancienne mesure. Première. A dominé Troie. 9. Huile aromatique. Participe. 10. Isolées.

VERTICALEMENT

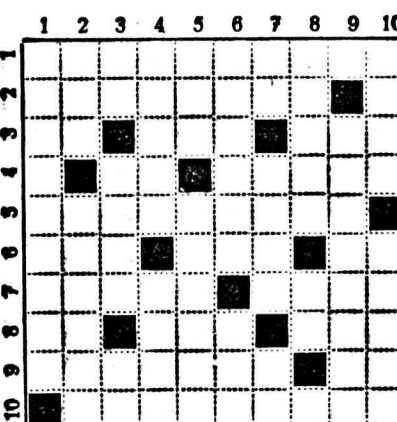
1. Elle se détache en tête. 2. Fruit ferme et sucré. Loue un navire. 3. Possessif. Convient à des veillées d'hiver. Abréviation pour un seul. 4. Qui n'est pas emballé. Changent des timbres. 5. Rassemblait des écus. Sur la Loire. 6. Marqués par le service. Défense contre les piques. 7. Note. Ville du Piémont. Article arabe. 8. Elles sont nommées pour leur forme. Négation. 9. Laurier-rose. 10. Sans accidents. Leur plumage est bigarré.

Solution de mercredi

Horizontalement. — 1. Fourchette. — 2. As. Alisier. — 3. Nil. OC. Ane. — 4. Teint. Ore. — 5. Arno. Grèbe. — 6. Giral. Rn. — 7. If. Roselet. — 8. Ale. CC. Our. — 9. Orthodoxe. — 10. Euglènes.

Verticalement. — 1. Fantasia. — 2. Osier. Flou. — 3. Ling. Erg. — 4. Râ. Noir. Tl. — 5. Clôt. Roche. — 6. Fic. Gascon. — 7. Es. Orle. Dé. — 8. Tiare. Loos. — 9. Ténébreux. — 10. Ere. Entrée.

MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT

1. Petit berger. 2. Lourdes. 3. Etait parcouru par un mandarin. Lettre grecque. Pronom. 4. Préfixe. Celtes. 5. Qui a pour le gain un amour excessif. 6. Fut chanté par A. de Vigny. Service armé. Argent. 7. Docteur de la loi. Acquis sans le moins

PILOTE TEMPÊTE



Les Segns ne manquaient certainement pas de courage, mais ils furent néanmoins stupéfaits de l'audace de leur vaillant chef Twemm, qui osa aller s'asseoir avec les étrangers dans la machine. Longtemps après que le Hovercar eut disparu derrière les arbres, ils en parlaient encore. Aucun d'entre eux n'était assez âgé pour se souvenir des merveilles de technique d'avant la guerre de 90 minutes. Mais ils en avaient entendu parler et ils savaient que l'ingénieuse technique les avaient conduits à la

grande catastrophe. C'est pourquoi dans leurs éternels conflits avec les Terds, ils se battaient avec ce que la nature leur donnait, bâtons et gourdins, et même les pierres. C'est peut-être la raison pour laquelle Twemm ne se sentait pas très à l'aise, derrière son hôte amical et souriant Pilote Tempête. Malgré tout, il trouvait l'aventure sensationnelle, flotter ainsi à travers la jungle, sans effort, cela tenait du miracle.

DIMANCHE À TUER feuilleton

ROBERT JUNOD

Editions SPES, Lausanne

— Puisque vous y tenez...
Avec fermeté :
— J'y tiens.
— Les voici.

Son front bas se creuse d'une ride profonde. Presque une cicatrice. Il se concentre visiblement, peu coutumier qu'il doit être des efforts intellectuels.

— Matthieu, qui est en train de fermer les grilles, est brutalement bousculé sur le pas de la porte par les deux individus qui se dirigent immédiatement vers la banque, donc vers vous, puisque vous vous tenez derrière.

Il ajoute, sournois :

— Comme si vous les attendiez.

De trop, sa remarque ; je veux protester. Il ne m'en laisse pas le temps. Ma tête tourne ; elle me fait mal, je transpire.

— Indifférent à leurs menaces et constatant que vous allez, vous, y céder, Matthieu vient lui aussi de l'autre côté de la banque, saisit au passage avec une présence d'esprit digne d'éloge un gros cendrier de verre avec l'aide duquel il vous assomme au moment où, accroupi, vous tournez la clé dans la serrure.

Vache de Matthieu ; c'est donc lui qui m'a frappé ! De plus, il a parlé avant moi et arrangé la vérité à sa façon. Cela ne fait aucun doute. Sa version des faits n'est pas du tout la mienne, mais la mienne n'intéresse personne. Je suis effondré, ferme les yeux. Le grand trou noir se rapproche. Il faut pourtant réagir encore, mais je ne m'en sens plus la force. Je tourne toujours davantage, l'autre continue. Il me semble entendre le récit d'événements qui ne me concernent pas. J'apprends ainsi, dans ma demi-conscience, que Matthieu est à son tour immobilisé par les bandits qui lui mettent un foulard devant la bouche en guise de bâillon, lui lient les poignets et l'attachent à la chaise sur laquelle on l'a préalablement assis. Marrant. Je ris dans mon délire. Les mains alors libres, les deux hommes vident le coffre et s'en vont sans être inquiétés. La fourgonnette n'arrive que dix minutes plus tard. Lambert. J'imagine sa tête en découvrant Matthieu. Un spectacle que je regrette amèrement d'avoir manqué. La voix du flic me ramène à une réalité moins drôle. Je sors du trou. Assis lui aussi sur une chaise, mais à califourchon, il est maintenant à côté de moi.

— Content de vous voir rire.

Il ne donne cependant guère l'impression de l'être. Plutôt vexé. Susceptible, je l'avais bien dit.
— Mais je ne pense pas que vous allez rire encore longtemps.

Il a raison. J'en ressens d'autant moins l'envie

que j'ai de plus en plus mal au crâne.

— Vous allez par contre m'aider.

Je hausse imperceptiblement les épaules. Mon geste ne lui a pas échappé.

— Si, j'en suis certain. J'ai besoin de vous pour résoudre un petit problème.

Jamais été fort pour les équations. Il semble d'autre part oublier que mes facultés sont fortement diminuées.

— Un problème à trois inconnues.

Ce que je pensais : beaucoup trop compliqué pour moi. Il rallume son mégot dont le papier prend feu. Une grosse cendre. Elle tombe cette fois sur sa cravate.

— Qui sont les agresseurs ? Qui est leur informateur ? Quel est le rôle exact joué par ce dernier ?

Un temps, puis il ajoute :

— La première question peut provisoirement rester sans réponse. Dans l'immédiat, c'est la seconde qui est la plus importante.

Je baisse les yeux, comme si j'étais pris en faute.

— Tricot, dites-moi qui les a renseignés !

— Je l'ignore absolument.

Il se lève, jette un regard circulaire, il cherche un cendrier. Un accessoire qui manque dans une chambre d'hôpital. Il ne s'embarrasse pas pour si peu et enfonce ce qui reste de sa cigarette dans la terre d'une plante en pot posée sur ma table de chevet. Je suis fleuri ; je ne l'avais pas remarqué. Sans doute un héritage de mon prédécesseur.

— Allons donc, réfléchissez.

Inutile, je ne sais rien. Le flic ne paraît pas du même avis.

— Un coup de cette importance ne peut réussir que s'il est minutieusement préparé. Trop de risques pour laisser une place au hasard, si minime soit-elle.

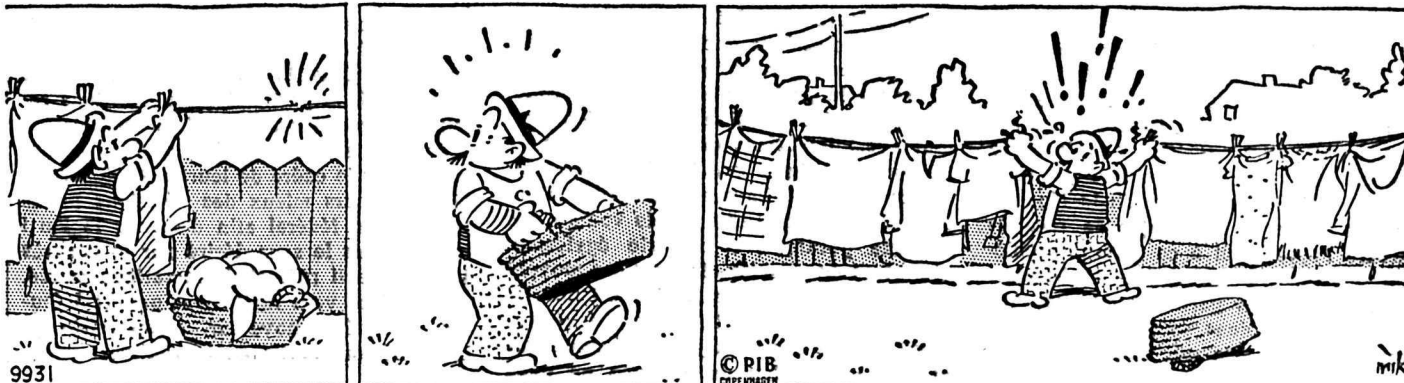
Parfaitement d'accord avec lui, mais je ne vois pas encore où il veut en venir.

— Or, poursuit-il, les malfaiteurs choisissent pour débarquer le moment où le personnel est réduit de moitié du fait de l'absence de Germain et de Bouchard et le jour où la caisse est inhabituellement garnie ; vous venez en effet de recevoir une somme coquette dont personne, auparavant, ne pouvait savoir qu'elle allait vous être remise en dépôt. Hormis le déposant, mais il est hors de cause. Curieuses coïncidences, non ?

Ne pas le contrarier, d'autant plus qu'il continue d'avoir raison. Je dis :

— Oui.

Nouvelle Boyards. Puis il vient se rasseoir à côté du lit. Toujours à cheval sur sa chaise, les mains jointes et les coudes posés sur le haut du dossier.



GRAND FESTIVAL ORGANISÉ PAR « LA LIBERTÉ » DE SALINS

Un festival ça se vit !

LA GRANDE fête musicale et politique du Valais radical va dérouler ses fastes à l'ombre des collines de Valère et de Tourbillon les 10 et 11 mai prochain. Mise en musique cette fois par la « Liberté » de Salins, faut-il rappeler que cette manifestation est à la fois la plus grande réunion de musiciens radicaux et la plus étendue des assemblées générales de notre parti. Cette manifestation, dont l'envergure s'accroît année après année, attire un public friand d'un magnifique cortège et envoûté par cette atmosphère spéciale de la cantine de fête, où les orateurs mêlent leurs envolées aux mélodies de nos fanfares.

Chaque radical se fera un devoir, qu'il soit jeune ou vieux, de venir passer quelques instants sous la tente dressée face à la patinoire séduisante. Un festival, ça ne se raconte pas, ça ne se relate pas, ça se vit !

Jean CLEUSIX,
président de la Fédération des fanfares
radicales valaisannes.

ÉLOGE DU FESTIVAL

par Arthur BENDER, président du Conseil d'Etat

L'année liturgique s'ordonne autour des grandes fêtes de Noël et de Pâques, qui en constituent à la fois les sommets et les pôles d'attraction. Sur le plan profane qui est le nôtre, on ne retiendra pas le blas-

ses inégalables et éclatants congrès de mai !

Les discours se noient dans la rumeur de la foule et le recueillement fait défaut, qui seul peut saisir les subtiles nuances de la mélodie ? N'importe. Une grande et

chaleureuse fraternité, une communion véritable dans la joie simple et sans façon, tels sont encore le sens et la valeur humaine des festivals : cela suffit à leur grandeur et à leur pérennité.

Arthur BENDER.



Un ancien président vous parle HIER — AUJOURD'HUI

Après plus d'un demi-siècle passé dans la fédération en tant que musicien et ensuite comme invité, il me paraît intéressant, à l'intention des jeunes d'aujourd'hui, de vous donner un aperçu sur la façon, il y a plusieurs décennies, de se rendre à un festival.

Quelques rares musiciens encore exécutants comme ceux qui ont pris la retraite, doivent se souvenir des moyens de transports dont disposaient certaines sociétés.

Pour les localités voisines du lieu de fête, le déplacement s'effectuait à l'aide d'un cheval attelé à un char à foin sur lequel étaient fixés des bancs et le pourtour garni de drapeaux. Quant à la rentrée !!!

Pour celles plus éloignées, c'était le chemin de fer qui garantissait un retour plus régulier.

Les costumes, trop coûteux, n'existaient pas, mais des chapeaux, soit en feutre ou

en paille, coiffaient nos braves fanfarons. Plus tard, vinrent les casquettes et les rares sociétés qui avaient le privilège de porter des costumes étaient remarquées et faisaient l'admiration du public.

A notre époque, disons depuis une dizaine d'années, toutes les sociétés se présentent en uniforme, ce qui donne des cortèges remarquables.

Pour les déplacements, plus question de char ou de train, les cars assurent le service et nos musiciens arrivent sans difficulté à la place de fête. Tout a bien changé. Heureux sont ceux qui ont l'avantage de jouir de cette évolution que les anciens voient avec joie et plaisir.

Il est à encourager les sociétés tant au point de vue musical que disciplinaire à continuer cette belle tradition de manière à porter toujours plus haut le drapeau de notre fédération.

H. FAVRE.

L'Association Valaisanne des Patrons - Boulangers - Pâtisseries

présente à toutes les mamans
ses hommages et ses vœux

Qu'elles soient fêtées dignement et qu'elles reçoivent les témoignages d'amour et de gratitude qui leur sont dus.

P 36-35

LE COMITÉ DE LA FÉDÉRATION



De gauche à droite : MM. Arnold Gaillard, vice-président ; Jean Cleusix, président ; Lucien Cheseaux, secrétaire.

En avant la musique !

par Gérald RUDAZ

On disait : le « Festival » et cela suffisait. On n'en connaissait qu'un : celui de la Fédération des fanfares villageoises du Centre, devenue aujourd'hui Fédération des fanfares radicales-démocratiques du Centre. Il était l'une des deux plus grandes fêtes du printemps, avec Pâques. Mais c'était pour le Festival que l'on s'achetait un complet neuf et que l'on donnait à ressembler ses souliers du dimanche...

Tant attendu, il arrivait enfin ce dimanche de mai où il s'agissait de se lever dès l'aube pour avoir le temps de se mettre sur son trente et un, de cueillir les fleurs à disposer dans les cornes d'abondance de la fanfare, de mettre la dernière main à tous les menus préparatifs de l'expédition. Car c'en était une, vraiment, à cette époque de mes souvenirs d'enfance à laquelle je remonte, que d'effectuer un déplacement. Les cars n'existaient pas. Sur le pont d'un camion préalablement lessivé, fleuri et enrubanné, on disposait des rangées de bancs. A l'heure d'embarquer, on faisait la courte échelle pour faire grimper tout ce monde de musiciens et d'accompagnants. Quelques notes de piston annonçaient « prêt » au chauffeur et en avant la musique ! Le grave problème était de trouver des places sûres pour la grosse caisse et les basses, particulièrement menacées d'écrasement lorsque le camion prenait un virage...

En avant la musique ! De bon matin déjà, au village, cet ordre avait retenti. En effet, la fanfare avait sonné la diane et, à travers les ruelles, répété une dernière fois sa marche de défilé. Puis, à l'heure du départ, elle conduisait le cortège des accompagnants jusqu'au camion attendant en dehors de la localité. Une fanfare sans costumes, bien sûr, sans même la moindre pièce d'uniforme.

Si, pourtant : je me souviens d'une année où chaque musicien arborait avec

fierté un canotier en paille orné d'un large ruban. Il avait fallu arrêter plusieurs fois le camion, en cours de route, pour descendre récupérer l'un ou l'autre de ces légers couvre-chefs emporté par le vent...

A l'arrivée au grand rendez-vous de la fédération, c'était la tournée des amis, la fête des retrouvailles au plus proche café, l'évocation des souvenirs. C'était le Festival, avec ses drapeaux, ses fleurs, son décor de fête, sa foule, son ambiance faite de mille choses arrangées par des mains aussi habiles que dévouées. C'était le cortège, les médailles aux vétérans, le grand rassemblement à la cantine de fête, le concert, les messages des autorités. Et déjà c'était l'heure du retour au village, le concert sur la place, la dernière verrée d'une journée dont les souvenirs allaient alimenter les conversations jusqu'en mai de l'année suivante.

Festival d'hier, Festival d'aujourd'hui : dans le fond rien n'a changé. La forme s'est modifiée, l'esprit demeure. De nos jours, les fanfares portent costumes, se déplacent en cars confortables. On ne grimpe plus à pied, de Riddes à Isérables, pour le festival de l'« Helvétia » ! L'immense halle couverte a succédé à la cantine de fête champêtre. Les filles d'honneur portent la mini-jupe, de charmantes majorettes précèdent les fanfares. Les détails ont changé, mais le Festival demeure, fidèle à lui-même, à son ambiance, à sa mission de toujours. Il reste ce rassemblement amical où l'on se rend au double titre de musicien et de militant. Il reste « la » fête que personne ne manque.

En avant la musique pour ce Festival 1969 que préparent à Sion, comme ils l'avaient fait en 1950, nos amis de « La Liberté » de Salins.

Gérald RUDAZ.

phème, si nous osons affirmer que le Festival de mai représente ce point oméga de l'année musicale et politique : après la longue et fervente préparation de tout un hiver, les studieuses répétitions sous la baguette infatigable du metteur en scène, l'avant-première du concert, voici que le rideau s'ouvre sur le jour de gloire, dans la luminosité incomparable d'un dimanche de printemps. Tout est prêt, tout est net ; les cuivres flamboient, les uniformes sont impeccables ; le musicien a chaud au cœur et son impatience croît de minute en minute, le vin d'honneur aidant : il lui faut s'exprimer et clamer son enthousiasme en notes claires et vibrantes...

Le scénario se déroule à la perfection, quasi immuable... et il est oiseux de le décrire. L'art musical triomphe. Le public, connaisseur ou mélomane, s'agglutine vers les tréteaux, juge, critique et applaudit au mérite ou au succès.

Le chant des fanfares, à peine syncopé, alterne avec les « morceaux » d'éloquence des orateurs officiels.

Folklore démodé ? Discours de cantine ? L'ironie facile et le « witz » éculé font long feu : le festival demeure et, tous les ans, ressuscite, plus beau qu'avant et plus nécessaire que jamais.

Le Valais frondeur et libre se passera plutôt d'élections... et de recours que de



Galeries du Meuble Monthey

Administrateur-dir. : Adrien Berra, Monthey



Nos vastes expositions de Monthey et Crans vous offrent un des plus grands choix de Suisse romande

Meubles : style - rustique - classique - moderne
Aménagement chambres d'hôtels
Agencement restaurants/magasins

Service de voiture gratuit, ☎ (025) 416 86
Entrée libre

Magasin de CRANS, téléphone (027) 7 43 30 — Gérant : Philippe Germanier

Demandez nos ensembles « réclame » à des prix très avantageux !
Mobilier complet 3 pièces à

- Fr. 3600.—
- Fr. 4300.—
- Fr. 5300.—

Chacun y trouve son compte et son confort!

- Du meuble de qualité
- Des prix étudiés
- De larges facilités de paiement
- Un service d'entretien après-vente



Superbe chambre à coucher, en acajou polyester, complète . . . Fr. 3200.—

Coupon à détacher

Pour la visite de notre représentant, une documentation ou un renseignement, n'hésitez pas à nous retourner ce coupon.

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse exacte : _____

P 36-2604

Nous vous aiderons à garnir votre garde-robe par un nettoyage soigné et une teinture appropriée

Oui, depuis 40 ans, la



HENRI JACQUOD & Cie
Téléphone (027) 2 14 64

honore la confiance de sa clientèle
6 magasins - 60 dépôts

Bureau et usine pont du Rhône - 1951 SION - Parc pour 40 voitures

Nouveau magasin à Sion: rue du Rhône

Service au kilo : Fr. 8.— les 6 kilos

P 36-4000

Le Colibri MARTIGNY

La Boutique des jeunes
vous offre ses

ROBES

« Capucine
et
Carabi »



vous offre quatre garanties à l'achat de votre tondeuse à gazon

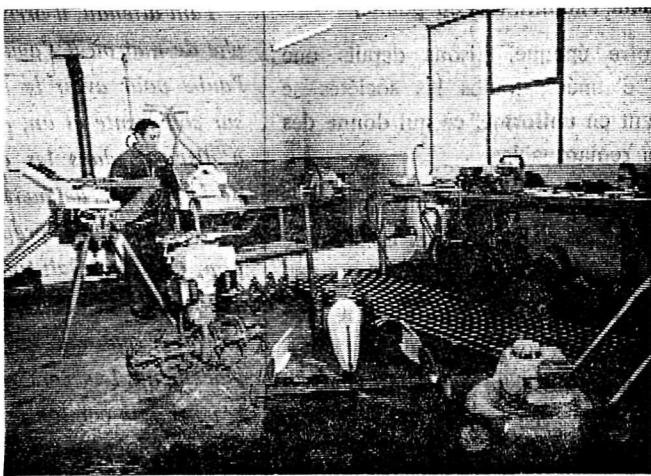
- des vendeurs connaissant parfaitement leur rayon vous aideront à choisir la tondeuse la mieux adaptée à vos besoins
- un service après-vente de réparation et d'entretien par personnel qualifié, dans atelier spécialisé
- un stock permanent de pièces de rechange
- du matériel de qualité et des nouveautés aux prix les plus compétitifs

Voyez notre gamme de tondeuses à gazon à partir de

335 fr.

Motobêches à partir de

905 fr.



PLUS DE SÉCURITÉ
POUR UN ACHAT MEILLEUR

P 36-5213

Un choix de printemps
qui tient ses promesses...

FRIBERG

Beaux manteaux mi-saison
Ravissants costumes
Robes élégantes

De la qualité... Des prix... Un grand choix...

Confection-nouveautés
MARTIGNY-BOURG Tél. (026) 2 28 20

L 36-96 c

Combien plus d'économie...

en achetant vos installations d'arrosage chez

C. Vuissoz-de Preux, Grône

...et en plus vous aurez de la qualité !

TUYAUX A ACCOUPLEMENT RAPIDE, 50 mm., dès 3 fr. 50 le mètre ; 70 mm., dès 4 fr. 20 le mètre.

RACCORDS ET JETS D'ARROSAGE A DES PRIX EXCEPTIONNELLEMENT AVANTAGEUX — Téléphone (027) 4 22 51.

P 36-7419

Appareils ménagers



- L'exposition d'une gamme exceptionnelle
- Des conseils judicieux
- Une démonstration des appareils
- La garantie d'un service rapide et soigné

sont les qualifications qui distinguent le « service agréé » AEG
Vente - location - reprises - réparations

EXPOSITION PERMANENTE

GASSER
SION

La Grenette, Grand-Pont
Tél. (027) 2 90 80 - 2 80 29

P 36-2611

Terylène ou Terital, deux ensembles plaisants, pleins d'allant et de dynamisme.

(gauche) Blouson, Terylène et coton, col, bas et poignets en tricot élastique, poches verticales, fermeture éclair devant, coloris beige ou marine, 44 à 54 **45.-**

Pantalon, Terital et laine, poches en biais, braguette à fermeture éclair, coloris gris, brun ou beige, 36 à 50 **55.-**

(droite) Blouson, Terylène et coton doublé, col à revers, 2 poches plaquées et poches latérales, soufflet dans le dos, coloris beige ou marine, 44 à 54 **69.-**

Pantalon, Terylène et laine, ceinture réglable, poches gousset et revolver, coutures baguette, coloris brun ou rouille, 38 à 50 **49.-**



0602/3.5/6.26/27.9.3

Gonset

PIERRE
GUDEX

Electricité automobile

MARTIGNY — Avenue Grand-Saint-Bernard 42 — Tél. (026) 2 20 06

- Vente de pièces détachées et accessoires
- Montage - transformation - équipements complets
- Dépannage sur chantier et à domicile
- Réparation, révision de toute marque

P 36-2636



BANQUE SUISSE DE CRÉDIT ET DE DÉPÔTS

SIERRE

Ø 5 13 85

Capital-actions
30
millions

épargne-jeunesse 5 %

P 36-802

SOLO

à partir de Fr. 580.-

Moto-houes 5 CV Fr. 1350.-
Occasions garanties :
Sarcluses dès Fr. 600.-
Atomiseurs dès Fr. 200.-

P 36-7414

Vérolet - Martigny
Tél. (026) 2 12 22
OFFRES ET DEVIS SANS ENGAGEMENT

A. Guex - Electricité

MARTIGNY-CROIX Téléphone (026) 2 33 66 - 2 39 32

- Machines à laver
- Cuisinières électriques
- Frigos et congélateurs

Vente et installation
à des prix avantageux

P 36-2630

On cherche

PERSONNE

à l'année pour travaux de ménage et légers travaux de commerce.

Simonetta - Martigny, Tél. (026) 2 30 02 ou 2 30 01. P 36-35471



1 victoire de plus!

Safari East African

OCCASIONS



Rénovées et garanties

Livrées prêtes à l'expertise

Crédits - Facilités - Grand choix

1 Volvo 121	1965
1 20 M Combi, 5 portes	1965
2 12 M Combi	1963-1964
2 Corsair GT	1964-1966
2 Fiat 1500	1964-1966
2 17 M	1965
1 NSU Prinz, état de neuf	1966
2 17 M Combi	1961-1965
1 Triumph, vit. 6, cabriolet	1965
1 Cortina	1963
2 12 M-TS	1964-1965
1 Alfa 1600 TI	1965
1 20 M-TS	1965-1966
1 Consul 315	1963

GARAGE VALAISAN

Kaspar Frères

SION Ø (027) 2 12 71 / 72

Vente exclusive :

SION :

Roger Valmaggia, Ø (027) 2 40 30
J.-L. Bonvin, Ø (027) 8 11 42

MARTIGNY :

M. Carron, Ø (026) 2 32 45
Tresoldi Attilio, Ø (027) 2 12 71
Ø (027) 2 12 72

P 36-2849

BOUTIQUE A MONTANA-STATION cherche pour entrée immédiate ou date à convenir

une bonne vendeuse

ou un bon vendeur

si possible d'un certain âge.

Salaires Fr. 1000.- par mois, plus chambre à disposition.

A la même adresse, on cherche

une aide-vendeuse

et un employé de bureau

Ecrire à Case postale 84, 1951 Sion, ou téléphoner au (027) 7 17 81 entre 7 h. 30 et 8 h. 30 le matin.

P 36-5631

On demande

JEUNE FILLE

sachant tenir un ménage seule, bon salaire, congé le samedi après-midi et le dimanche.

Tea-Room « Le Chantilly »

Mme Raboud, 1630 Bulle
Tél. (029) 2 84 50

P 08-4

MEUBLES finlandais et suédois
Du style - un confort fonctionnel

BOUTIQUE SCANDINAVE

SION
Avenue du Midi 8

MARTIGNY
Rue de la Poste

Listes de mariage
Cadeaux choisis

Charly Gaillard

Magnifique occasion !

OPEL RECORD 1900 L

vitesse plancher, glace arrière chauffante, garantie trois mois, Fr. 6900.-

GARAGE HEDIGER - SION

P 36-2818

Quel que soit votre style,
nous répondrons à votre désir

ELECTRICITE S.A. MARTIGNY

Avenue de la Gare 46, Martigny

Présente une éblouissante collection de

LUMINAIRES DE STYLE

Renaissance Régence
Louis XIII Louis XV
Louis XVI

Directoire Regency
Napoléon III Empire
Rustique

élégance de lignes

finition impeccable



Bronze - Cristaux - Porcelaine - Bois sculpté - Fer forgé

PROCHAINEMENT:

agrandissement des magasins
surface triplée - 12 vitrines

EXPOSITION PERMANENTE - ENTRÉE LIBRE



**Toujours
à l'avant-garde**

chez

Lorenz-Sports

Rue du Rhône — SION

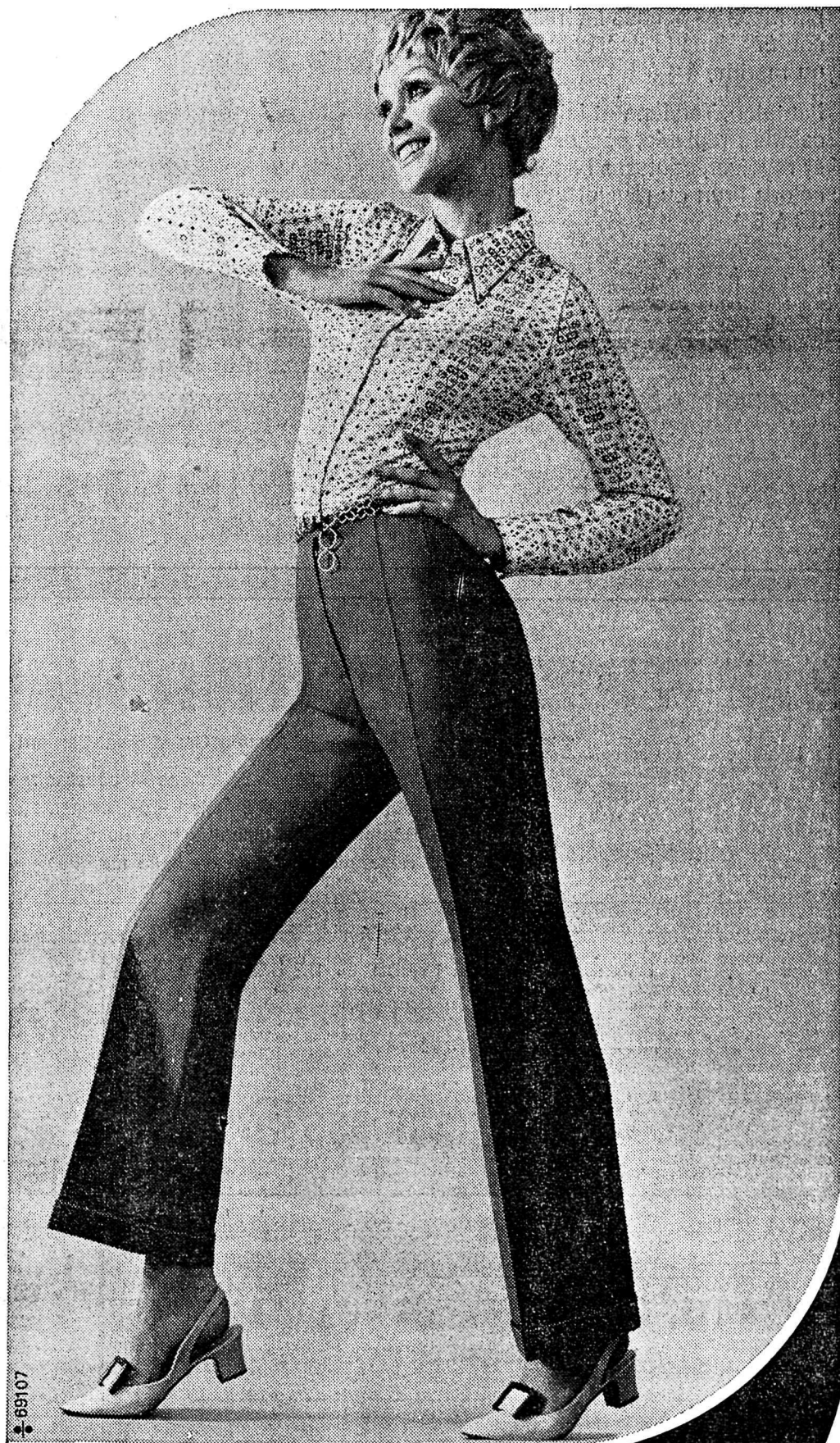
**Machine hydraulique à recorder les
raquettes de tennis**

LA SEULE EN SUISSE

Abonnez-vous au CONFÉDÉRÉ

Inspiré des danseurs espagnols...

ce pantalon «Haute couture» se porte avec cette ravissante blouse en jersey coton, choisie par notre spécialiste de la mode.



89107

FEMINA

Sion Place du midi tél. 027 27273
Marché de la mode

P 12335

Pour votre
CHALET!

Salle à manger rustique «Mazot»

en sapin brûlé, comprenant :

1 buffet 155 × 165 × 55 cm.

1 table 75 × 150 cm.

4 chaises et 2 tabourets

Le tout :

1760.-

P 36-4645

Ameublement

Jean-Charles MORET

Av. Gd-St-Bernard MARTIGNY

Tél. (026) 2 20 69

Les jeunes dans la fanfare

par Jean PHILIPPOZ

Comme toute institution, les fanfares se perpétuent dans le temps, subsistent, grâce à l'apport d'éléments nouveaux. Une fanfare où les jeunes éléments prédominent n'a guère trop de soucis à se faire pour son avenir. Il est encourageant de relever que la quasi totalité des sociétés de notre fédération n'échappe pas à cette constatation. Cela est heureux.

A côté de l'éducation musicale, l'élève, puis le jeune musicien apprend à composer avec ses semblables, à faire des concessions, en un mot à vivre en société. La fanfare lui donne l'occasion, peut-être pour la première fois, de participer à une communauté dans laquelle chacun s'efforce de donner le meilleur de lui-même pour atteindre le but fixé par la nature même de la société : se perfectionner dans l'art musical.

On ne saurait passer sous silence le rôle politique de nos fanfares. Dans ce domaine également le jeune acquiert, par son appartenance à la fanfare, une formation d'homme avisé. Par les discussions entre membres d'un même corps, par l'exemple des aînés, par la façon d'envisager la vie en société, par les solutions apportées aux problèmes posés, le jeune se forge un caractère, un esprit, une opinion qui auront leurs répercussions tant sur l'opinion politique des jeunes que sur la manière d'envisager les problèmes de la vie quotidienne. Les envisager sous l'optique radicale, c'est déjà les résoudre en conséquence des besoins toujours nouveaux de la collectivité.

Les jeunes musiciens forment l'armature de la plupart de nos sections de Jeunesse radicale, tout comme les jeunes radicaux apportent leur concours combien précieux et enthousiaste aux fanfares.

Leur rôle vivificateur doit se jouer autant sur le plan musical que politique.

Les jeunes radicaux en sont conscients !

Pourvu que cela dure !

Jean PHILIPPOZ.

LES MUSICIENS

par Simone COPT

Un certain Aloys Copt — vous connaissez ? — qui se trouve être mon mari, devait, sur la demande de votre président, vous adresser son message et ses vœux.

Comme depuis quelque temps il saute d'un train dans l'autre pour se retrouver finalement assis à une table de conférence en docte compagnie, il n'a pu écrire l'article qui lui était demandé. Il l'a beaucoup regretté, et j'ai bien peur que vous ne le regrettiez beaucoup aussi.

Mais tout de même, il y a si longtemps que je l'accompagne dans les festivals que vous ne me déniez pas la possibilité d'avoir une idée sur tous ces citoyens-musiciens.

Hélas, la première pensée qui me vient à l'esprit en écrivant cela, c'est que les jeunes

femmes qui jouent dans certaines de nos fanfares doivent se contenter d'être musiciennes... Mais laissons cela.

Pendant longtemps, je n'ai connu les fanfares que dans leur jour de gloire, le Grand Festival ! Rien qu'à ces mots, les dos les plus fatigués se redressent, les cravates se rajustent, les képis s'enfoncent, les yeux fixés sur la partition, on défile fièrement devant



Henri Favre, Saxon.

une population endimanchée, venue d'un peu partout soutenir et encourager « sa » fanfare ! Car bien sûr, d'où qu'on soit, on trouve toutes les fanfares très bien, mais celle du village, tout de même...

Puis j'ai su ce que sont les répétitions. Toutes ces soirées passées à apprendre sans relâche de nouvelles marches, de nouveaux morceaux, spécialement celui du festival qu'on ne jouera qu'une fois ou deux. Et alors j'ai admiré. Admiré ces musiciens, les doués et surtout les moins doués, qui peut-être n'auraient jamais touché un instrument s'il n'avait fallu à tout prix tenir la fanfare, montrer qu'elle a toujours fière allure face à l'ennemie héréditaire : la fanfare conservatrice !

Et la gageure a été si bien tenue que partout le niveau musical est en hausse et le nombre des musiciens augmente.

Dimanche, je vous retrouverai pour un nouveau jour de fête, l'œil vif et l'uniforme bien repassé (l'obscur travail de vos épouses), prêts à conquérir le monde et à renverser la majorité !

Joyeux festival à tous.

Simone COPT.

Les anciens présidents de la Fédération



Henri Défayes, Leytron
(Photos Valpresse.)



Octave Giroud, Charrat.



Francis Germanier,
président d'honneur, Vétroz.

LE PARTI DE LA MESURE

par Jean VOGT

Le titre de cet article, qui m'a été suggéré par le président de la Fédération des fanfares radicales du Centre, M. Jean Cleusix, pourrait s'appliquer cumulativement à la politique et à la musique. De toute façon, les députés, même s'ils ne jouent pas dans une fanfare, sont censés connaître la musique.

Mais, toute plaisanterie mise à part, ce titre reflète bien l'attitude du groupe radical du Grand Conseil.

Contrairement à ce que pensent certains citoyens, la participation radicale au gouvernement cantonal ne musèle pas le groupe parlementaire. Tout au contraire, elle le stimule.

L'importante pénétration radicale dans les milieux gouvernementaux et dans les principales commissions de la Haute Assemblée assure à notre parti une position importante et une audience incontestée.

Les députés radicaux assument la délicate tâche de sauvegarder les droits du peuple et du parlement face à l'administration et, d'un autre côté, d'appuyer le gouvernement lorsque ses initiatives correspondent aux aspirations de l'ensemble des citoyens. Voilà pourquoi nous sommes obligés de jouer en mesure, comme disent les musiciens, sans aucune contrainte, mais avec le sens de l'interprétation.

Pour le moment, nous sommes la seule minorité à participer à l'exercice du pouvoir. Cette situation nous vaut d'être parfois taxés de support indispensable d'une majorité qui s'écroulerait sans l'apport de l'opposition et de la contradiction. Nous refusons catégoriquement ce reproche comme nous refusons d'adopter une forme de contestation systématique qui ne tienne pas compte des intérêts de toute la population valaisanne.

Les citoyens l'ont d'ailleurs bien compris, puisqu'ils nous honorent de leur plus large confiance, sur le plan communal et cantonal, prouvant ainsi que le parti de la mesure est indispensable dans la vie politique de notre pays.

La vie musicale dans le canton

par Paul DELALOYE

Ainsi les concerts annuels préparés minutieusement par nos fanfares villageoises tout au cours des soirées d'hiver sont virtuellement terminés ou presque...

On reste impressionné par le nombre relativement élevé des prestations fournies par nos sociétés de musique.

Il fut un temps où l'activité musicale se limitait à quelques marches pour le jour de la patronale et le grand morceau pour celui du festival.

Aujourd'hui, par une saine émulation et jusqu'au fond de nos vallées alpêtres, chaque fanfare se fait un point d'honneur à mettre sur pied la soirée musicale annuelle dédiée à son public.

Mais les leçons des récentes élections cantonales doivent inciter les minorités à mieux s'entendre et à exiger des réformes électorales qui leur assurent une meilleure représentation à l'exécutif cantonal, proportionnellement à leur force numérique. En effet, on ne constitue pas un bon orchestre avec des registres déséquilibrés, quand les clairons l'emportent sur les violons.

Le groupe radical du Grand Conseil souhaite à ses amis de Salins et la Fédération du Centre une merveilleuse journée politique et musicale.

Comme disent nos voisins français, le mois de mai est propice aux réformes fondamentales.

Jean VOGT.

C'est dans ce cadre que la possibilité nous a été offerte d'assister à une bonne douzaine de concerts de musique instrumentale.

Disons tout de suite que notre but, fort louable en soi, n'était pas de participer à ces auditions dans un sens critique, mais bien de constater les progrès réalisés dans ce domaine ces dernières années.

Fort de notre expérience musicale active depuis cinquante ans cette année, nous avons pu établir la comparaison et ne craignons pas d'affirmer que le Valais a fait un grand pas en avant dans le domaine musical.

Les sociétés de montage en particulier ont fourni un effort méritoire dans ce sens. Certes, il reste encore beaucoup à faire,



Le cortège est l'un des moments les plus attendus du festival.



C'est aussi l'occasion pour les élus du parti de s'adresser aux citoyens.

(Photos Valpresse.)

mais un vent nouveau souffle sur les mélomanes de notre canton.

La jeunesse, après une certaine apathie ces dernières années, semble s'être ressaisie, en apportant également sa pierre à l'édifice.

Notre conservatoire cantonal, l'Association des musiques valaisannes, par l'intermédiaire

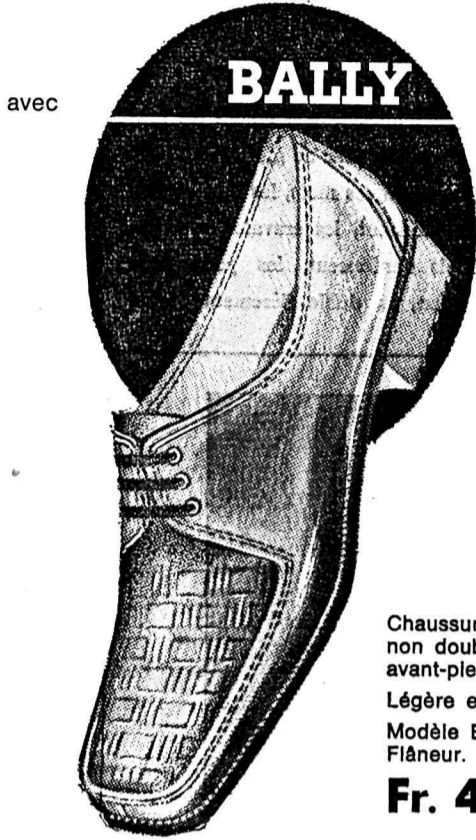
de professeurs capables et distingués, dispensent, à un nombre d'élèves toujours croissant, les bienfaits de leur enseignement.

Oui le Valais avec ses harmonies et fanfares tient une place de choix dans notre pays et en est un des beaux fleurons.

Paul DELALOYE.

HABILLEZ-VOUS DE PIEDS EN CAPE A LA RUE DE LAUSANNE · SION

Découvrez les joies de la marche



BALLY

avec

Chaussure à laçage non doublée, avant-pied tressé. Légère et flexible. Modèle Bally Flâneur.

Fr. 49.80

P 36-2618



Nordic Sport

MCGREGOR



Tichelli
Chaussures Sion

Grandet
SION

Nous fêtons notre jubilé
75 ans Gegauf
Machines à coudre
fêtez-le avec nous
A l'achat d'une nouvelle machine à coudre Bernina, nous vous offrons un sac à main.

BERNINA
R. WARIDEL
Martigny
Tél. (026) 2 29 20
P 36-7800

DIVAN
neuf, 1 place, comprenant matelas, couverture laine, duvet, oreiller, les 5 pièces
150 fr.
chez E. MARTIN, La Grenette, 1950 Sion.
Tél. (027) 2 16 84 ou 2 23 49.
P 36-4610

ACHAT-VENTE
Toutes monnaies suisses anciennes
Antiquité E. Martin, La Grenette, Grand-Pont 20, 1950 Sion.
Tél. (027) 2 16 84 ou 2 23 49.
On se rend sur place.
P 36-4610

AVIS !
Réparation chemises et draps
M^{me} BOCHATEY,
12, avenue de la Moya, 6^e étage (ascenseur), 1920 Martigny, tél. (026) 2 38 96.
Colls postaux.
P 36-670

On cherche
mécaniciens et manœuvres de garage
Avantages sociaux.
S'adresser à
GARAGE OLYMPIC - SION
Téléphone (027) 2 35 82 - 2 53 41
P 36-2832



La maison du trousseau

vient de faire éditer le « livret du trousseau », un guide précieux pour toute jeune fille.
Vous y trouverez de bons conseils sur la composition, les qualités et le financement d'un trousseau. Sur demande, ce livret vous sera envoyé gratuitement.
Sion - Rue des Erables 20 - Tél. (027) 2 25 57
P 36-678

Abonnez-vous au Confédéré

Un style esthétique et sobre pour un confort total

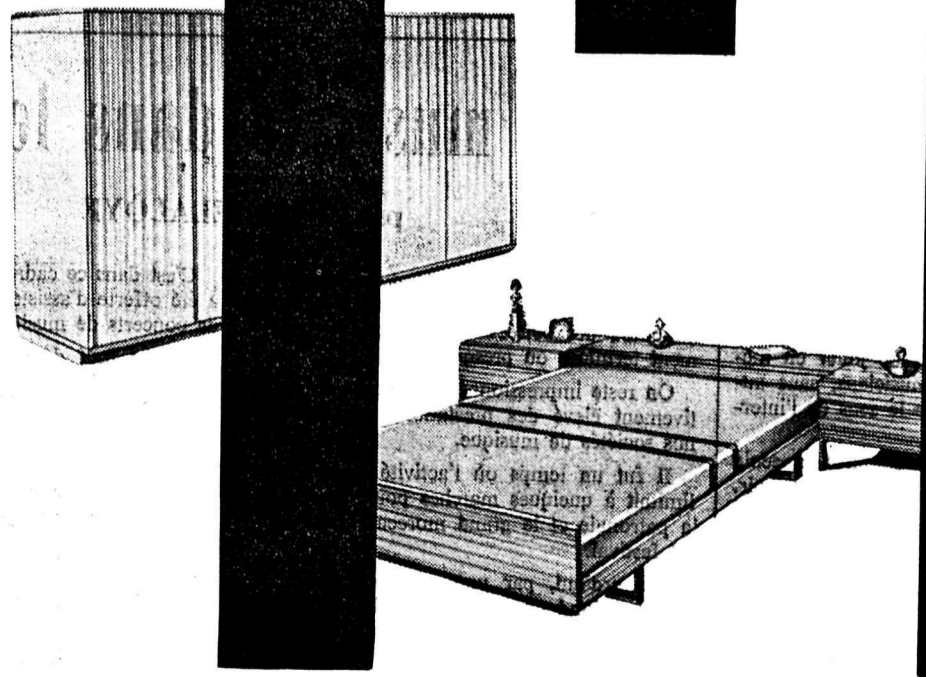
Le mobilier n'est pas affaire de mode. Votre choix d'aujourd'hui devra vous satisfaire durant de nombreuses années.

Visitez sans engagement notre grande exposition près de l'église.

Vous y trouverez une sélection de mobilier à des conditions très favorables.

Mandré oret

MARTIGNY Téléphone (026) 2 12 18
P 36-4644



automarché Occasion SIMCA

A vendre

2 Simca 1501 GLS	1967-1968
2 Simca 1500	1966
Opel Rekord 1,9 L	1967
Mercédès 250 SE	1966
Mercédès 190	1963
Fiat 1500 Caravan	1967
VW	1962

Garage Hediger
Sion

Téléphone (027) 4 43 85
Vente - Echange - Crédit

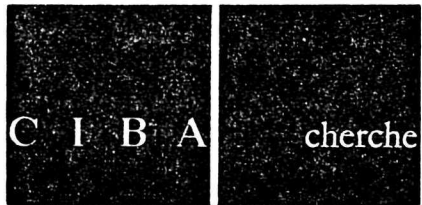
P 36-2618



Etablissement horticole — FULLY
Tél. (026) 6 23 16

**Grand choix de plantes
rocaïlle et vivaces
Caissettes et vasques éternit
toutes grandeurs**

P 36-2401



pour son usine de Monthey

EMPLOYÉ (E) (S) DE BUREAU

pour différents travaux administratifs. Si possible bonne connaissance de l'allemand et quelques années de pratique. Nous désirons des collaborateurs ayant de l'initiative, précis et rapides.

Les offres manuscrites avec curriculum vitae, indication des activités précédentes, photo, copies de certificats, prétentions de salaire et références sont à adresser à la Direction de CIBA, Société anonyme, Usine de Monthey, 1870 Monthey.

P 36-1018



**nous avons
encore
quelques places
d'apprentis**

vendeurs et vendeuses

Jeunes filles et jeunes gens, si vous êtes courtois et éveillés, et que vous désiriez être formés individuellement à la vente, remplissez le talon ci-dessous et envoyez-le nous. Ou alors, mettez-vous en contact par téléphone avec notre service du personnel, qui se fera un plaisir de répondre à vos questions, ainsi qu'à celles de vos parents.

GRANDS MAGASINS



SERVICE DU PERSONNEL
SION, téléphone (027) 2 29 51

Je m'intéresse à une place d'apprenti vendeur (vendeuse) à la Porte-Neuve.

Nom : _____

Adresse : _____

Ecoles : _____

Connaissances linguistiques : français, allemand, anglais.

COUPON A DÉCOUPER ET A NOUS ENVOYER
S. V. P.

Prénom : _____

P 36-3003

J. Fardel, cycles, Martigny

Avenue Grand-Saint-Bernard

Tél. (026) 2 13 12

- Vélos et mini-vélos dès Fr. 158.—
- VéloMOTEURS : Cilo - DKW - Pony - Ciao - Cady - Florette
- Motos : Suzuki - Yamaha - Honda - Benelli

Equipements et accessoires Motos et véloMOTEURS Tout est livrable du stock

P 36-2402

**Etes-vous prêts à passer
vos week-ends d'été dans
le confort et la gaieté?**



Nous vous signalons les derniers arrivages de :

**Meubles de jardin - parasols
chaises relax - tentes - grils
réchauds**

et toute la gamme d'articles pour le CAMPING et le SPORT en plein air.

Les marchandises de qualité
dans le magasin spécialisé



Avenue du Midi - Tél. (027) 2 10 21

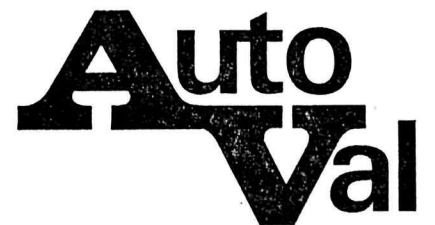
P 36-5213

DEMANDEZ LES AVANTAGES AUTOVAL

OCCASIONS

Opel Rekord, 4 portes	1967
Opel Rekord, 2 portes	1964
Opel Kadett Caravan	1964
Renault R 4, 20 000 km.	1967
Citroën 2 CV	*1967

Qu'est-ce que vous offre



Garanties les plus avantageuses :

plusieurs services gratuits ; avantages appréciables pour l'entretien ; remorquage gratuit selon carnet AUTOVAL ; service impeccable de Brigue à Saint-Maurice ; conditions exceptionnelles pour facilités de paiement.

Garage de l'Ouest

Georges Revaz, Sion, Tél. (027) 2 81 41

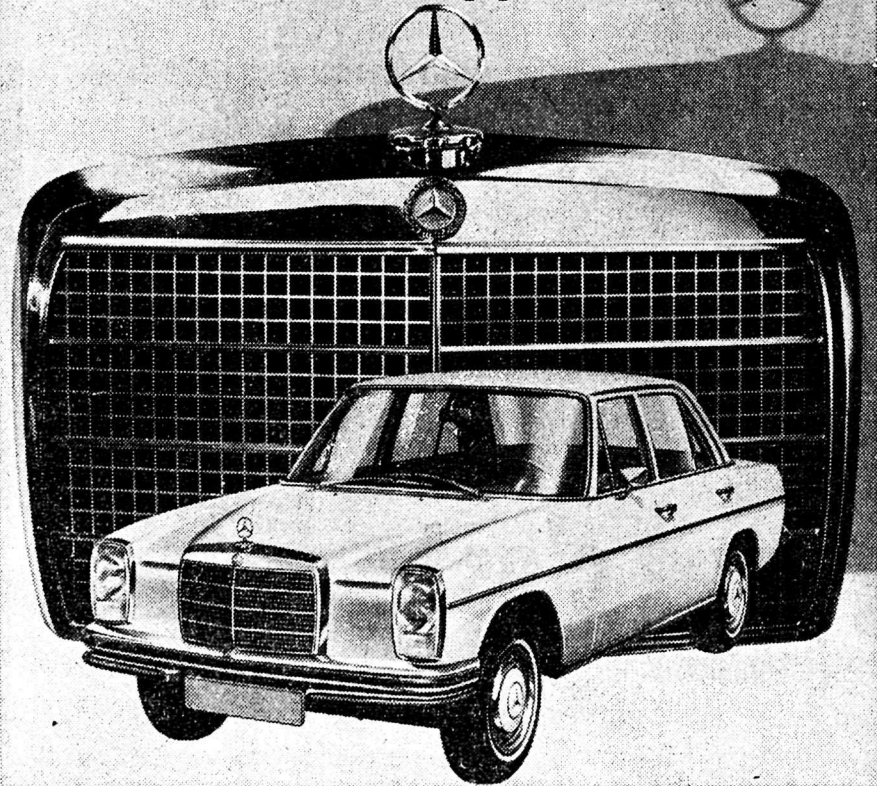
Vendeurs :

- A. Praz, Tél. (027) 2 14 93
- M. Fontannaz, Tél. (027) 2 58 56
- P.-A. Venetz, Tél. (027) 2 83 83

P 36-2833

DEMANDEZ LES AVANTAGES AUTOVAL

Toute nouvelle Mercedes-Benz gagne en valeur



**Ne manquez pas d'essayer un de
nos nouveaux modèles aux agences
officielles :**

Agents :

District de Sierre : Garage « Le Parc », O. D'Andrès, Sierre.
Districts de Sion - Hérens - Conthey : Garage Hediger, Sion.

P 36-2818

GARANTIE AUTOVAL JUSQU'À 6 MOIS OU 8000 KILOMÈTRES

GARANTIE AUTOVAL JUSQU'À 6 MOIS OU 8000 KILOMÈTRES



**Le plus grand choix en Valais
8390 m² pour nos collections
Livraisons directes de notre fabrique**

Gertschen
expérience et tradition

BRIGUE, rue de la Gare
Tél. (028) 3 10 55

Ateliers spécialisés pour la fabrication de meubles rembourrés et toute literie de qualité.

Un service spécialisé: teindre et polir les nouveaux meubles en parfaite harmonie avec votre intérieur.

TAPIS
Gertschen

Tapis Gertschen.
Gertschen
choix et qualité

SION, rue de la Gare
Tél. (027) 2 60 55

Nos relations avec le marché international du tapis (TEG-Organisation) vous garantissent un choix authentique et étendu aux conditions les plus avantageuses.

Self-service dans nos expositions de tapis. Des qualités supérieures à des prix de choc.

MARTIGNY, rue de la Gare
Tél. (026) 2 27 94

Bureaux d'architecture d'intérieurs
La synthèse de vos rêves et de notre expérience.

Gertschen
conseiller du bon goût

Une fabrique de meubles moderne aux méthodes rationnelles.

Demandez projets et offres par nos architectes d'intérieurs diplômés.

P 12361 S

LA GRANDE PARADE DES ROBES D'ÉTÉ

et en vedette nos **TAILLEURS-PANTALONS** EN JERSEY-LAINE
Fr. 163.-

- ◆ Pantalons jersey-laine à partir de Fr. 52.-
- ◆ Pantalons velours grosses côtes LEWIS dès Fr. 42.-

CONFECTION
Saudan
MARTIGNY



C'est mieux... c'est avantageux... c'est...



FONTAL A RACLETTE le kilo 6.50

Anneau de Catane
la pièce Fr. 1.80

Oranges Jaffa
le kilo Fr. 1.30

Charcuterie ass. 1^{er} choix
les 100 grammes Fr. .-80

Avec timbres COOP

**Les jours frais et pluvieux
ne retiennent plus à l'intérieur
les jeunes filles modernes**

Ces deux modèles élégants et « up to date »
sont un aperçu de notre assortiment en
manteaux de pluie pour girls.

Tailles 34 à 42.

Grand choix de coloris.

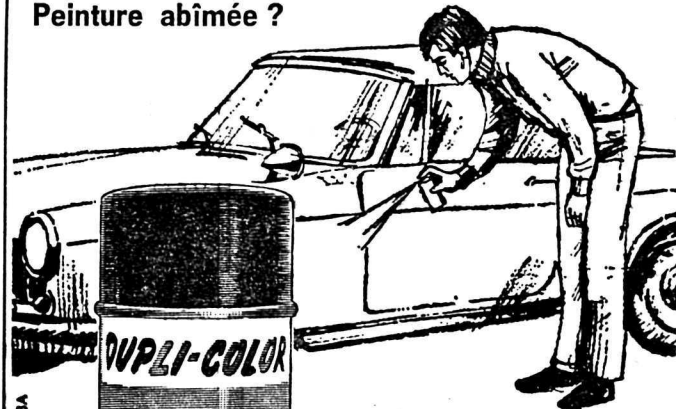
AU BRIN DE LAINE

M^{me} Amos-Romailer, rue du Rhône, Sion

P 36-654



Peinture abîmée ?



**DUPLI-COLOR[®]
AUTO-SPRAY**

sec en quelques minutes

R. Gualino - Couleurs

Avenue de la Gare 24 - Martigny
Tél. (026) 2 21 45

P 36-2635

P 36-4637

LE SERVICE

AEG

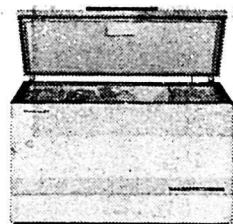
M G

André Monnier-
Gasser
MARTIGNY
Tél. (026) 2 22 50

est en mesure d'installer et de réparer votre machine
à laver

Devis et offre sans engagement

**Grande baisse jusqu'à 20 %
sur les**



**congélateurs
et frigos**

Hauknecht

BRUTTIN - GAY-BALMAZ

au Ménage Moderne

Tél. (027) 2 48 86

SION

Rue du Rhône 29

P 36-4618

DU JUS DE POMMES!...

oui, mais en
BERLINGOT
c'est tellement
plus pratique.



Réclamez-le à votre fournisseur ou ren-
seignez-vous directement chez :

OVALFRUITS S. A., route de Ronquoz, Sion
Tél. (027) 2 26 44

P 36-5006

Nous cherchons

EMPLOYÉE DE BUREAU

avec de bonnes connaissances de
la langue allemande

Nous offrons : Bon salaire, trois semaines de vacan-
ces, semaine de cinq jours, caisse
de retraite, rabais sur les achats et
tous les avantages sociaux des
grands magasins.

Adresser offre manuscrite avec photo, curriculum
vitae et références au chef du personnel des grands
magasins

à la
**Porte-Neuve S. A.
SION**

P 36-3003

**Vous perdez-vous
dans le dédale des noms
plus ou moins fantaisistes
des tapis et
revêtements de sol textiles,
dans les comparaisons de prix
et les descriptions de qualité?**

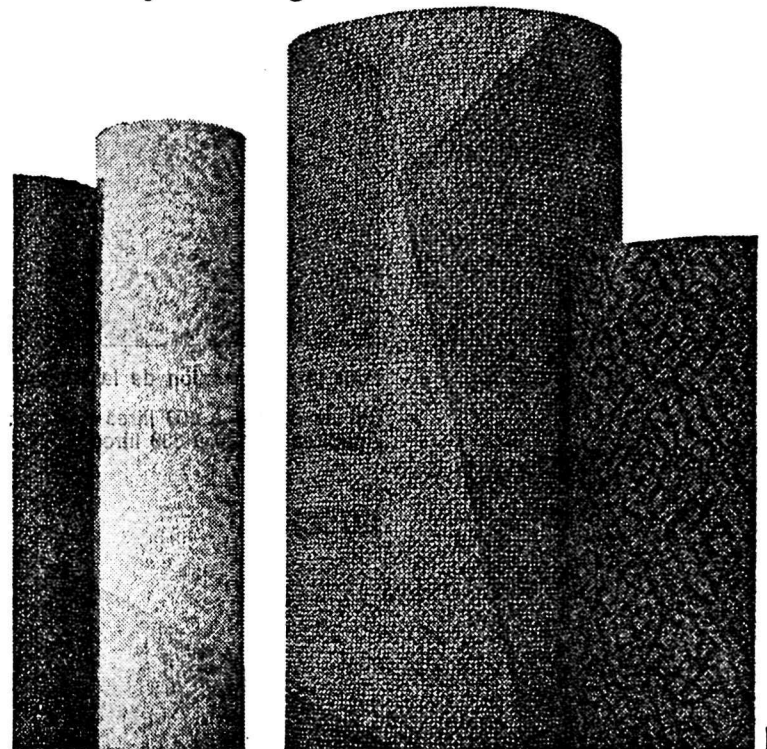
Épargnez-vous les longues com-
paraisons de prix au mètre carré, les
fastidieux calculs du coût au mètre
courant, les confuses analyses de
qualité. Venez simplement chez
nous et demandez à voir la collec-
tion Hassler!

Il s'agit d'un assortiment soi-
gneusement sélectionné de tapis et
de revêtements de sol produits dans
le monde entier. Chacun de ces ar-
ticles doit répondre à de rigoureux

critères en ce qui concerne son
aspect, sa qualité et son prix. Et
chacun d'eux porte la garantie totale
Hassler!

Quel que soit votre problème de
tapis ou de revêtements de sol, vous
trouverez chez nous la solution ap-
propriée dans la collection Hassler!

C'est avec plaisir que nous vous
conseillerons chez vous, si vous le
désirez.



En vente chez :

**Ameublements - Revêtements de sols
MARIN RODUIT - RIDDES**

Téléphone (027) 8 73 56

P 36-5621

**Votre plus beau cadeau
pour la Fête des mères**

Une machine à laver la vaisselle **INDESIT**
celle qui rivalise en qualité avec les plus réputées

et pour seulement : **695 francs**

Distributeur grossiste pour le Valais :

C. VUISOZ - DE PREUX, GRONE — Tél. (027) 4 22 51

P 36-7419

Un stimulant de taille pour vos plantes!

GRO-GREEN

ne brûle pas

GRO-GREEN

active la maturité

GRO-GREEN

contre carences et chloroses

GRO-GREEN

pour l'augmentation du sondage

GRO-GREEN

pour une coloration intense

(Fumure foliaire)

Nombreuses références

GUY JORDAN, Pelouse 9, SION, Tél. (027) 2 76 86
(Dans toutes les maisons spécialisées)

P 36-4003

Bientôt la Fête des mères...

GRAND CHOIX DE

Colliers - Bracelets - Bagues - Perles Majorica

HORLOGERIE - BIJOUTERIE - OPTIQUE
L'ameçon Or

Avenue de la Gare, bâtiment Moya - MARTIGNY
Tél. (026) 2 13 71 V. Sarrasin-Vanonl

P 36-19

Vos électriciens spécialisés

BAUD

L. BAUD & C^e S.A.

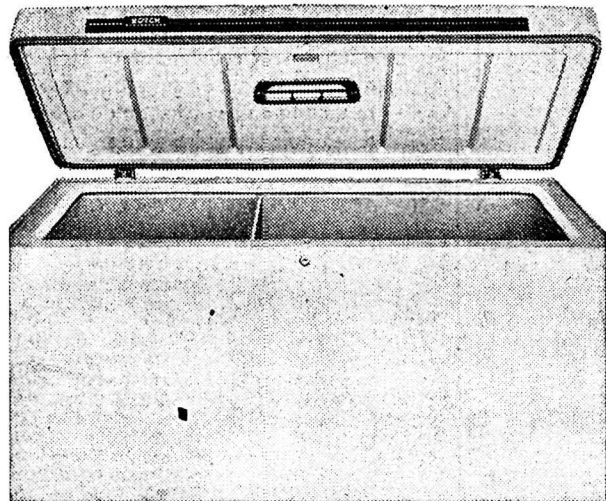
SION ☎ (027) 2 25 31

Ph. Faibella & Fils

MARTIGNY ☎ (026) 2 38 38

VERNAYAZ ☎ (026) 8 15 28 - 8 11 21

Congeler c'est conserver



Pour la conservation de la viande, des fruits et légumes

Bahuts de 135 à 500 litres Congélateur 250 litres
Armoires de 140 à 538 litres Fr. 648.—

BOSCH

Puissance
Qualité
Sûreté

Cretton & Salamin

MARTIGNY ☎ (026) 2 10 50

SAINT-MAURICE ☎ (025) 3 60 41

*René
Enellier*

SIERRE ☎ (027) 5 61 61

CRANS ☎ (027) 7 11 05

Fellay & Bailod

LE CHABLE ☎ (026) 7 13 86

VERBIER ☎ (026) 7 13 32

Borella

MONTHEY ☎ (025) 4 21 39

NOS BELLES OCCASIONS

1 Ford Taunus 17 M

jaune, deux portes 1961

1 Peugeot 404 Luxe

noire 1965

1 Fiat 1500

Car-a-van, grise 1965

1 Opel 1700

grise 1962

1 Camionnette Pick-Up VW

1500, grise, avec moteur échange standard neuf, peinture neuve, parfait état mécanique 1966

1 Lancia Flavia 1800

moteur 14 PS. 1966

et toujours nos

de 1956 à 1969



Garantie - Facilités de paiement

Garage Olympic

ALFRED ANTILLE

1951 SION

Téléphone (027) 2 53 41 - 2 35 32

Représentant :

M. Georges PRAZ, avenue de France 13, 1950 SION, téléphone 2 53 28.

P 36-2832

Duvets

pour lit à une place, 2 kg. 500 de plumes, 120 X 150

Fr. 28.—

120 X 160, 2 kg. de demi-duvet

Fr. 39.—

120 X 160, piqué, 2 kg. de demi-duvet

Fr. 45.—

Oreillers

60 X 60, 800 g. de plumes

Fr. 6.80

60 X 60, 1 kg. de plumes

Fr. 8.50

Traversins

60 X 90, 1 kg. 500 de plumes

Fr. 12.50

60 X 120, 2 kg. de plumes

Fr. 16.50

Couvertures

Un lot à liquider pour cause de légers défauts, dans les grandeurs suivantes :
150 X 210
170 X 220
200 X 240
230 X 260

Fourres

à fleurs, couleurs, 60 X 60

Fr. 3.20

60 X 90

Fr. 4.50

120 X 160

Fr. 13.50

Draps de lit

Percalé, pour lit à deux places, qualité très solide, coloris rose, bleu, jaune, 220 X 270

Fr. 27.—

Tissus

éponge, grand choix de coloris uni et dessin imprimé, largeur 160 cm., depuis

Fr. 14.50

le mètre

Nappes

couleurs, qualité lourde, pur coton, 150 X 180

Fr. 12.—

Profitez !

Molletons double

Protège-matelas, 90 X 150

Fr. 7.90

140 X 150

Fr. 13.90

Imitations Gobelin

Tissus pour ameublement et rideaux, largeur 130 cm., qualité très solide, le mètre

Fr. 11.50

Voyez notre grand choix

de tissus velours, coton, velours dralon, velours de Gènes et brocart pour rideaux et ameublement.

Coupons

pour jupe en Trévia de 75 cm. à

Fr. 9.—

De bonnes affaires ! Le spécialiste du tissu et trousseau

P 36-5824

A l'Economie

E. RÖHNER

SION

Sous le signe du muguet voyages en mai

- 18 mai - 1^{er} juin **TUNISIE** Fr. 721.—
séjour balnéaire
- 18 mai - 1^{er} juin **PALMA** dès Fr. 460.—
séjour balnéaire
- 19-25 mai **HOLLANDE ET LE RHIN** Fr. 499.—
- 20-30 mai **CAPRI, croisière** Fr. 710.—
- 22-26 mai **PARIS - VERSAILLES** Fr. 274.—
- 22-26 mai **HOLLANDE ET LE RHIN** Fr. 378.—
- 24 mai - 7 juin **TUNISIE** Fr. 930.—
croisière et séjour
- 24 mai - 1^{er} juin **YOUGOSLAVIE, séjour** Fr. 354.—
- 25-26 mai **TESSIN - GRISONS, car** Fr. 155.—
- 25-26 mai **BORROMÉES, car** Fr. 140.—
- 25 mai - 8 juin **PALMA** dès Fr. 460.—
séjour balnéaire
- 28-31 mai **VENISE, car** Fr. 260.—
- 31 mai - 7 juin **VIENNE** dès Fr. 498.—

Hâtez-vous pour vos réservations d'été.

Programmes détaillés sur simple demande.

VOYAGES POUR TOUS

Centralise tous les programmes des grandes organisations suisses :

TOURISME POUR TOUS : voyages-croisières avec guide ;
KUONI S.A. : merveilleux voyages autour du monde ;
AIRTOUR SUISSE : séjours balnéaires, circuits avion ;
ESCO-HOTELPLAN : prix populaires, choix immense ;
MARTI - GURTNER - LOUIS - LECOULTRE - GLOBUS - MÉTRAL : voyages en car.

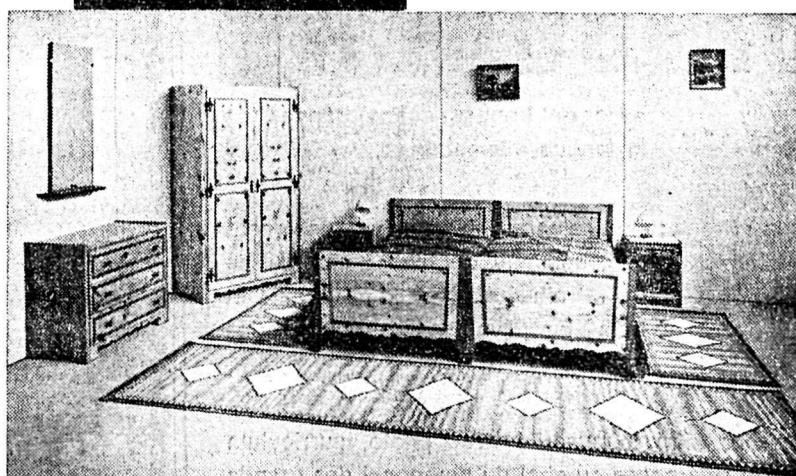


Micheline Dechêne
Rue du Grand-Verger 11
Tél. (026) 2 17 88
MARTIGNY
L'agence est fermée le lundi.

P 36-43

L'artisan valaisan réalise pour vous :

- Les mobiliers les plus divers
- Des ensembles hors série
- Des pièces modernes et rustiques en bois du pays
- Une parfaite exécution
- Et surtout des prix imbattables, grâce à notre vente directe, sans revendeurs ni représentants.



Ensemble rustique en arolle pour le chalet

MEUBLES FASOLI

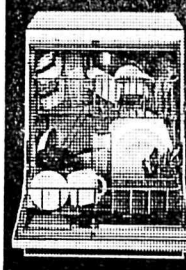
SION - Tél. 2 22 73

Magasin : place du Midi 46

Fabrique à Chandoline

P 36-2403

Laver la vaisselle avec **Miele**



En vente chez S. Reynard-Ribordy Sion, place du Midi, les Rochers. Tél. (027) 2 38 23.

P 36-5611

une affaire!

1 divan-lit 90 X 190 cm.,
1 protège-matelas,
1 matelas à ressorts (garanti 10 ans),
1 duvet,
1 oreiller,
1 couverture de laine,
2 draps, coton extra.
Les 8 pièces Fr. 245.—

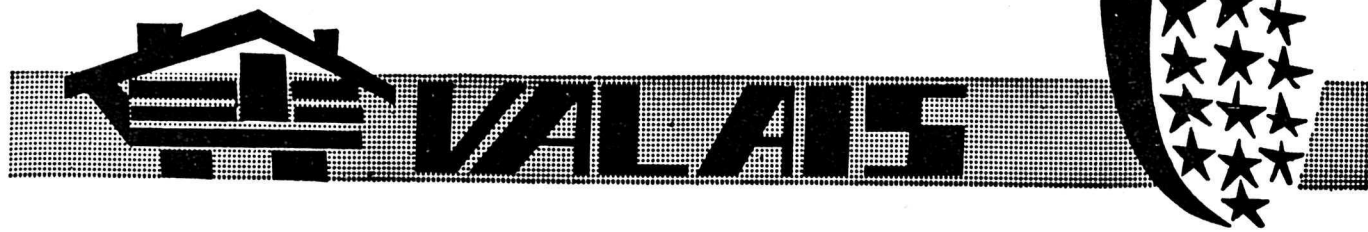
G. KURTH,
1038 Bercher,
tél. (021) 81 82 19.

P 22-1075

Fr. 10.- pièces suisses en or

sont recherchées, ainsi que des autres pièces anciennes. Ecrire à case postale 141, 870 Monthey. P 36-32336

Abonnez-vous AU CONFÉDÉRÉ



VÉTROZ

Après une vivante assemblée primaire Des dépenses, mais aussi des réalisations

Si les débats d'une assemblée primaire telle que celle vécue jeudi dernier étaient de portée plus générale, place serait méritée au programme de la TV romande où ce genre de délibération dépasserait en intérêt maints forums parfois ennuyeux.

A l'ordre du jour figurait tout d'abord la lecture du protocole d'une précédente assemblée et là, comme dans toute séance de sociétés politiques ou autres, on est tenté d'assimiler ce procès-verbal à une simple formalité. Détrompons-nous à ce sujet, car cette fois-ci, il ne trouva pas grâce unanime devant les citoyens et à l'heure de la contestation il faut s'en accommoder. La rédaction du dit protocole fut jugée tendancieuse par M. Luc Coudray, pour ce qui est du rapport d'une de ses interventions de l'an dernier. Inutile de nous y étendre car, à vrai dire, il n'y avait pas que quoi « fouetter un chat ».

Vint la lecture des comptes 1968 que l'on peut résumer ainsi :

Dépenses	Recettes
Administration générale Frs. 302 180.05	Frs. 845 630.35
Instruction publique » 136 956.95	» 3 482.60
Police » 14 076.85	» 17 475.70
Edilité et urbanisme » 366 670.55	» 139 198.30
Travaux publics » 527 546.65	» 206 946.25
Agriculture et forêts » 16 131.—	» 15 108.20
Total	
Frs. 1 363 562.05	Frs. 1 227 841.40
Excédent des dépenses	Frs. 135 720.65

Ce montant est en quelque sorte corrigé par le compte des variations de la fortune où apparaissent des dépenses extraordinaires affectées aux investissements pour l'aménagement des égouts, la construction de l'école de Plantys ainsi que pour la station de pompage d'eau. Déduction faite de ces dépenses extraordinaires, le déficit ne se monte plus qu'à Fr. 22 217.35.

Au bilan, le passif se chiffrait à Fr. 1 379 020.95 excédant l'actif pour un montant de Fr. 594 802.70. Il en va autrement pour la bourgeoisie dont l'actif de Fr. 66 608.85 est supérieur au passif de Fr. 37 368.85. Quant aux recettes, elles se chiffrent à Fr. 10 138.30 face à un montant de Fr. 7 030.80 représentant les dépenses d'où un excédent de Fr. 3 107.50.

M. Marc Penon eut à répondre à quelques questions émanant de MM. Perren, Placide Fontannaz, Bernard Antonin. Quant à M. Elie Coudray, en temps que représentant de la Banque Cantonale Valaisanne, il questionne et conseille l'administration tout à la fois à propos des économies supplémentaires, que celle-ci pourrait réaliser en contractant ses emprunts auprès d'établissements pratiquant de moindre taux.

Le président effectue ensuite un tour d'horizons à bâtons rompus des soucis ou travaux incombant cette année à l'administration, travaux que l'on peut répartir en trois groupes comme suit :

1. En voie d'achèvement

Ici, il convient de citer le nouveau bâtiment scolaire des Plantys, qui est sous toit et comprendra quatre classes de 36 élèves ainsi qu'une salle de culture. Le coût est estimé à Fr. 500 000.— auxquels viendront s'ajouter les frais d'aménagement extérieur. La station de pompage est pratiquement terminée elle aussi. Les travaux ont été adjugés pour un montant n'excédant pas Fr. 130 000.— déduction

faite des subventions allouées par l'Etat (20%) et la Confédération (21%), c'est à Fr. 75 000.— environ que se montera le coût final pris en charge par la commune.

2. En cours

L'aménagement du réseau d'égouts dans la partie est de la commune peut prendre place sans autre, dans les travaux en cours, puisque prévu au programme 1969. Il en est de même pour le goudronnage de chemins de campagne, de ceux du remaniement parcellaire notamment. A propos des égouts, il a été décidé de la construction d'une station d'épuration en commun avec Conthey.

L'aménagement des places de parc au beau milieu du village de Vétroz suit son cours, l'une d'elles est déjà terminée. Le coût s'élève à Fr. 142 000.— environ, soit Fr. 72 000.— pour l'achat des terrains nécessaires et Fr. 70 000.— pour l'aménagement proprement dit. La part incombant à la commune se chiffre à Fr. 90 000.—.

3. A venir

La mise en service de la centrale électrique de Champlong devrait intervenir

en 1970-1971 soit deux ans, ainsi qu'il est d'usage, après homologation de l'acte de concession par le Conseil d'Etat qui, dans le cas particulier, s'est faite l'an dernier.

Rappelons enfin que Vétroz a, il y a un peu plus d'un an, donné son accord au Consortium de communes allant de Sierre à Saxon en vue de la réalisation d'une usine d'incinération des ordures qui sera construite à Bramois.

Pour ce qui est du plan d'aménagement, il fera l'objet d'une assemblée primaire extraordinaire convoquée à fin mai, début juin.

M. Penon, président, porta également à la connaissance de l'assemblée les divergences apparues avec la commune voisine de Conthey en ce qui concerne l'établissement des quotes-parts, en vue du règlement de la facture relative à la route de la vallée de la Lizerne. Les pourparlers sont toujours en cours pour aplanir ces quelques difficultés.

Laissons ici le lecteur digérer chiffres et données avant de passer au dessert ou divers qui seront rapportés et commentés dans un prochain numéro.

OBSERVATOR.

SAVIÈSE

ÉPURATION DES EAUX et remaniement parcellaire du vignoble

Dans sa dernière séance, le Conseil communal de Savièse a pris de nombreuses décisions concernant le ménage communal. Les plus importantes concernent l'épuration des eaux et le remaniement parcellaire du vignoble. Concernant le premier objet, le Conseil a décidé de nommer une commission, après avoir pris connaissance du rapport sur la séance, à laquelle priront part les délégués du service du génie sanitaire, le bureau technique et les représentants de la commune. A noter que le Service fédéral de la protection des eaux est disposé à accorder à Savièse l'autorisation anticipée, pour commencer les travaux de la première étape, sous certaines réserves.

Le remaniement parcellaire du vignoble a fait l'objet d'une communication du Service fédéral des améliorations foncières. Le Conseil fédéral est d'accord de

prendre un arrêté de principe en se fondant sur un avant-projet bien étudié.

Les travaux seront ensuite subventionnés par étapes, compte tenu de l'urgence. Le Conseil a par conséquent proposé de confier cette étude à un comité d'initiative élargi. Lors de la prochaine assemblée primaire, le bureau technique sera à disposition pour donner tous les renseignements souhaitables sur ce projet.

SION

Vernissage Fernand Giaque au « Carrefour des arts ».

La galerie « Carrefour des arts » nous présente pour sa prochaine exposition, un ensemble d'aquarelles du peintre Fernand Giaque pour la première fois en Valais.

Originaire de Prêles, M. Fernand Giaque est né à Bienne, le 11 juillet 1895. Après ses classes faites à Bienne, il entra à l'Ecole cantonale de Porrentruy, où il obtint son baccalauréat, puis ce fut l'Ecole des arts et métiers à Zurich. En 1919 et 1920, de retour en Suisse, il travailla à Lausanne, puis s'installa à Gléresse. Sa résidence, depuis 1944 est Montillet, près de Morat. Le peintre a été titulaire d'une bourse fédérale, en 1933 et en 1934. Il obtint une bourse de voyage de l'Académie de Florence, en 1957. Membre de la Société des peintres, sculpteurs et architectes suisses, M. Fernand Giaque est également membre de l'Œuvre et du Werkbund.

Le vernissage de l'exposition aura lieu, samedi 10 mai dès 17 heures et nous aurons l'occasion de rencontrer l'un de nos meilleurs peintres suisses.

FULLY-MAZEMBROZ

La Saint-Gothard

Mazembroz ? Sans doute ce nom ne vous dit rien... et pourtant, il évoque l'un des plus charmants villages de la grande commune de Fully. Mazots brunis par le soleil, vignes au cep nerveux, vieux pressoirs, gens de l'Entremont au patois chantant : toute la poésie du coteau en ses murs.

Aujourd'hui, ce village s'anime, le dur labeur a déjà recommencé, et s'apprête à fêter, vendredi 9 mai, son patron saint Gothard auquel est dédié une petite chapelle qui possède un autel de style baroque fort remarquable. Délicates « merveilles », musique et concert de la fanfare « La Liberté » et danse — grand bal conduit par « Les Elites » — signifieront ce jour-là la joie de cette communauté simple et attachante.

Etrangers qui passez..., arrêtez-vous donc !

MASSONGEX

«Ma maison» se construit

Si l'on consulte le dictionnaire, on trouvera sous le mot maison la définition suivante : « construction destinée à l'habitation humaine ». Une maison, c'est encore plus que cela : c'est en quelque sorte une cellule nécessaire à la vie, c'est le cadre d'une famille et la possibilité de maintenir entre autre murs plus que des meubles, une véritable chaleur humaine. A Massongex on aménage actuellement « Ma Maison ». A qui appartiendra-t-elle ? Comme son nom l'indique, elle appartiendra à tous ceux qui désireront y apporter leur brique. Ainsi, grâce à l'appui de chacun, « Ma Maison » pourra accueillir les petits protégés de « Terre des Hommes », à Massongex. Un nouveau foyer leur sera offert

ici, non pas un de ces établissements tout en dortoirs et en réfectoires, mais bien un ensemble de familles avec tout ce que cela comporte de joie et d'amour. « Ma Maison », ce sera la maison de tous ceux qui cherchent avant tout la justice et l'accomplissement d'un devoir d'homme envers les hommes. Elle sera aussi une maison de plus sur une terre des hommes. Alors, lorsque vous serez sollicités pour participer à l'élaboration de cette maison, vous aussi, accepterez de participer à la fondation de ce nouveau foyer.

F. G.

CHAMOSON :

Décès de M. Albano Juillard, pépiniériste

C'est avec stupeur que la population de Chamoson apprenait hier le décès, à l'hôpital de Sion, après une courte maladie, de M. Albano Juillard, pépiniériste. Agé de quarante ans seulement, le défunt, célibataire, a été emporté avec une rapidité stupéfiante et ses amis, connaissant sa robuste constitution, ne parvinrent pas à se rendre à cette douloureuse réalité.

M. Juillard exploitait avec ses frères et sœurs un florissant train de campagne dans lequel les pépinières tenaient une place prépondérante. Grand ami de la nature, le défunt était connu pour sa passion pour la chasse et pour ses qualités de tireur qui lui valurent les plus hautes distinctions dans de nombreux concours. M. Juillard portait également le plus grand intérêt au bétail et il était un passionné des combats de reines. Lorsqu'il n'utilisait pas ses loisirs à des courses en montagne ou à la pratique du tir, M. Juillard les consacrait à la lecture. Esprit curieux de tout, il savait tirer de ses livres aussi bien le divertissement que l'enrichissement culturel.

Le Parti radical de Chamoson perd en M. Juillard un fervent militant sachant défendre en toute occasion les idées progressistes et démocratiques auxquelles il était fidèlement attaché.

« Le Confédéré » présente à toute la famille frappée par ce deuil l'expression de sa profonde sympathie.

Équipement du glacier de Zanfleuron

Au nombre des nombreuses autres décisions prises par le Conseil communal de Savièse, relevons enfin sa réponse affirmative au sujet d'une entrevue demandée par la direction du téléphérique des Diablerets. Il s'agirait d'arriver à une collaboration éventuelle au sujet de l'installation de remontées mécaniques pour skieurs sur le glacier de Zanfleuron.

Cinéma d'art et d'essai de Martigny

« LA VALLÉE DES POUPÉES »

« La Vallée des poupées », qui décrit avec beaucoup de franchise les mœurs cruelles du show-business, particulièrement à Hollywood, et l'empreinte qu'elles laissent sur les jeunes femmes hantées par la volonté de réussite, s'inscrit dans une continuité de films américains d'importance inégale mais souvent captivants et fort réalistes et où Hollywood et son étrange taune sont disséqués et analysés sans complaisance.

A l'origine de « La Vallée des poupées », il y a le roman de Jacqueline Susann qui, publié en 1966, devait rapidement rejoindre la liste des best-sellers de chaque mois pour ne jamais la quitter.

C'est la force scandaleuse du sujet qui est la cause de cette réussite. Ce sont les

femmes américaines, la presse féminine et les clubs de femmes, qui ont fait un triomphe commercial de ce roman où des jeunes femmes sont aux prises avec les mythes de la réussite telle qu'on la conçoit à Broadway et à Hollywood. A travers l'emprise grandissante exercée aux USA par la publicité pour des pilules supposées révolutionner la vie quotidienne de la femme (les « poupées » ce sont les pilules), c'est l'échec d'une société incarnée dans ces femmes ambitieuses que décrit le roman de Jacqueline Susann et le film de Mark Robson. Jacqueline Susann fut elle-même une vedette de Broadway et de la télévision américaine et connaît fort bien la dureté des milieux du show-business américain.

MARTIGNY

Un chef-d'œuvre de Walt Disney pour l'assemblée du CINEDOC

« Cinédoc » de Martigny tiendra son assemblée générale annuelle, mardi 13 mai 1969, au Foyer du Casino, aussitôt après la projection du dernier film de la saison 1968-1969 « Fantasia ». Le chef-d'œuvre de Walt Disney.

Lorsqu'il réalisa « Fantasia » en 1940, Walt Disney tentait une expérience jamais réalisée jusque-là : mettre la musique en images. Prenant des thèmes musicaux

Au tunnel du Grand-Saint-Bernard

On constate avec plaisir que le trafic du tunnel du Grand-Saint-Bernard continue son ascension constante puisque durant les quatre mois 1969, plus de 64 000 véhicules ont franchi le tunnel dans les deux sens. Le trafic s'équilibre d'une façon idéale puisque 15 710 voitures ont passé le tunnel dans le sens nord-sud (Suisse Italie) et 15 512 dans le sens contraire, soit au total 31 222 véhicules pendant le seul mois d'avril, en augmentation de 10% sur le mois d'avril 1968.

DAVIAZ

Noces d'or



M. Alexis Biollay, est un de nos fidèles abonnés à notre journal depuis plus de 50 ans, après que son père ait toujours été un lecteur assidu durant de longues années. Nous avons le plaisir de relever qu'aujourd'hui 8 mai 1969, il célèbre, toujours alerte, avec son épouse née Julie Biollay, le 7 février 1893 à Daviaz, ses noces d'or.

Le jubilaire naquit également dans le même village le 18 février 1888.

Il est toujours à la tête de son domaine agricole à Daviaz et n'a pas manqué de s'intéresser à la vie publique en étant, pendant 26 ans, membre de l'assemblée communale de Massongex et en fonctionnant durant une période comme vice-président. De plus, il a exercé pendant environ 50 ans l'activité de taxateur officiel pour l'assurance du bétail.

Apprécié de ses concitoyens, il est connu pour son esprit gai et jovial que l'âge n'a pas altéré.

C'est, entouré de leurs nombreux enfants et petits-enfants que M. et Mme Biollay fêtèrent ce rare anniversaire et nous nous joignons à la famille pour leur souhaiter encore de longues années de vie commune.

F. C.

L'assurance maladie « craque »

On connaît les problèmes sérieux, au point de vue financier, posés à toutes les caisses-maladie, devant l'augmentation incessante des soins médicaux et hospitaliers, non seulement en Valais mais également dans toute la Suisse. Le mouvement populaire des familles organise, à cet effet, une séance d'information vendredi soir, à l'Hôtel de Ville, à 20 h. 15, au cours de laquelle la solution du MPF sera proposée aux auditeurs par des moyens audio-visuels modernes.

I. Comptoir de Bâle

Une forte délégation du Comptoir de Martigny s'est rendue à Bâle pour préparer, d'entente avec les organismes touristiques valaisans, les bases du Comptoir de 1969 qui verra, comme on le sait, la participation de Bâle comme invité d'honneur.

Souhaitons que cette rencontre préalable soit fructueuse et féconde.

A vendre
5000 plantons de fraises
Wädenswil.
S'adresser à Fournier Pierre, Riddes, Tél. (027) 871 64.
P 36-35511

RESTAURANT OLYMPIC ET PIZZERIA CICCILLO
au camping de Martigny
ORCHESTRE
tous les soirs avec le célèbre maestro Casagrande, de Sion, accompagné du petit Caruso.
Spécialités éthiopiennes et sa cuisine française.
Se recommande John Traber.
Tél. (026) 2 17 21.
P 36-1237

STYLE ou RUSTIQUE ?
Confiez l'ambiance et le bon goût de votre intérieur à l'expérience d'un spécialiste.
Installations d'intérieurs
Widmann
ensemblier - décorateur
succ. de A. & G. Widmann Sion
P 36-7603

Fendant «SOLEIL DU VALAIS»
 Johannisberg «GOUTTE D'OR»

Vins du Valais
VARONE
 SION

Dôle «VALERIA»
 Marc «VIEUX CLOCHER»

Les grands magasins

Kuchler - Pellet
 AUX GALERIES DU MIDI SION. tél. 027 / 2.16.51

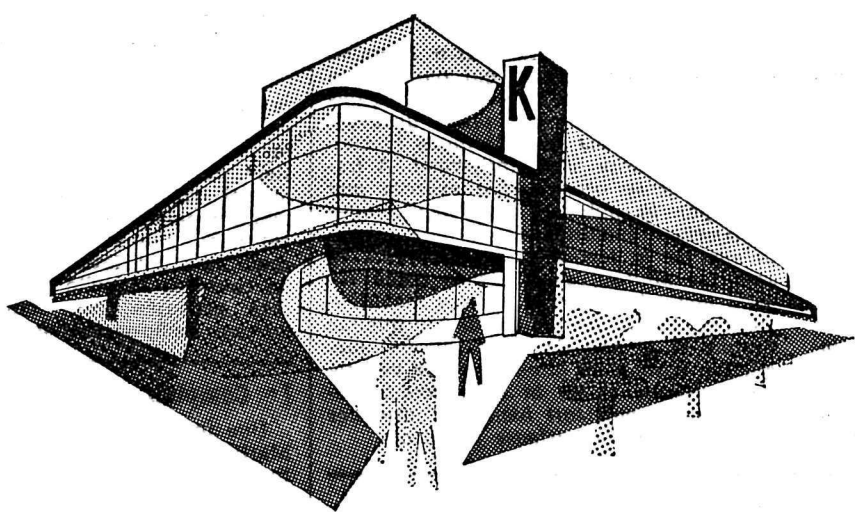
vous présentent:

Le Salon de l'enfance

Une visite s'impose
 aux rayons suivants:

- Baby ameublement
- Layette
- Confection fillette
- Confection garçonnet

car vous serez agréablement surpris!



La maison de la belle chaussure



votre chausseur

RUE DES REMPARTS - SION



vous présente sa magnifique collection d'été:

**ROBES - MANTEAUX - BLAZERS
 PULLS - JUPES - PANTALONS**

**Equipement tennis - Montagne - Football
 Natation**

Madeleine et Alby Pitteloud

Avenue de la Gare **SION** Bâtiment « La Bergère »

Même maison à Anzère



FOURRURES

Conservation

Nous nous chargeons de la conservation de toutes fourrures dans des locaux spécialement aménagés au point de vue température, aération, humidité.

Nettoyage

de fourrure, cuir, daim, mouton, par procédé américain breveté.

Demandez notre passage

PETIT-CARROZ fourrures - SIERRE

Avenue du Château 6

Téléphone (027) 508 01
 P 36-5212



POLITIQUE CANTONALE

La session de printemps du Grand Conseil

C'est lundi 12 mai que le Grand Conseil entre en session ordinaire de printemps. Le premier jour sera consacré à la lecture du rapport de la commission des finances, sur les comptes et la gestion, objet majeur de cette session. Puis, les députés se joindront aux autorités cantonales et communales ainsi qu'à la population pour fêter le nouveau président du Grand Conseil, M. André Bornet.

Le travail parlementaire reprendra dès mardi, pour être interrompu en raison de la fête de l'Ascension et repris la semaine suivante. Voici l'ordre du jour de cette session, à l'exclusion des tractanda prévus pour la session prorogée.

1. Nominations périodiques.
2. Gestion financière et administrative pour l'exercice 1969.
3. Rapport de la Banque Cantonale.
4. Rapport du Tribunal cantonal et du ministère public.
5. Message du Conseil d'Etat concernant les crédits supplémentaires.
6. Décret concernant l'achat par le canton du bâtiment Aymon à Sion (deuxième débat).
7. Décret sur la Banque Cantonale du Valais (deuxième débat).
8. Rapport de règlement sur la Banque Cantonale du Valais.
9. Loi sur les établissements publics et le commerce des boissons alcooliques (deuxième débat).
10. Décret de décret concernant l'octroi d'allocations de renchérissement au personnel de l'Etat retraité et pensionné.
11. Projet de décret concernant un impôt ecclésiastique.
12. Projet de modification du règlement de 1960 concernant les teneurs de registres d'impôts dans les communes.
13. Révision des articles 88 et 91 de la Constitution cantonale relatifs à l'octroi du suffrage féminin (deuxième débat).
14. Projet de décret concernant l'octroi d'une subvention cantonale, en faveur du remaniement parcellaire de la commune de Staldenried.
15. Projet de décret concernant l'octroi d'une subvention cantonale, en faveur de l'établissement d'une adduction d'eau potable et d'une installation d'hydrants pour les hameaux de Mund.
16. Décret concernant la construction d'un passage sur voies CFF à Noës, sur la route Noës-Chalais (deuxième débat).
17. Décret concernant la correction des torrents de Fully, sur le territoire de la commune de Fully (deuxième débat).

18. Projet de décret concernant la correction du torrent de la Vièze et des affluents, sur le territoire des communes de Monthey, Troistorrens, Val d'Illeiez et Champéry.
19. Loi modifiant l'article 12 de la loi d'application du Code pénal suisse de 1940 (deuxième débat).
20. Loi sur l'imposition des véhicules à moteur.
21. Décret concernant l'octroi d'une subvention à la commune de Venthône, pour la construction de collecteurs d'eaux usées (deuxième débat).
22. Projet de décret concernant l'octroi d'une subvention à la commune de Saint-Gingolph pour la construction de

- collecteurs d'eaux usées et d'une station d'épuration (deuxième débat)
23. Projet de décret concernant l'octroi d'une subvention à la commune de Sion pour la construction de collecteurs d'eaux usées et d'une station d'épuration à Uvrier.
24. Projet de décret concernant l'octroi d'une subvention à la commune de Vollèges pour la construction de collecteurs d'eaux usées et d'une station d'épuration.
25. Projet de décret concernant l'octroi d'une subvention à la commune de Chalais pour la construction de collecteurs d'eaux usées.
26. Naturalisations et pétitions.
27. Recours en grâce.

VÉTROZ

Quand les volts remplacent les bras du marguillier...

Le clocher de l'église n'aura jamais vibré aussi diversement que samedi dernier et les villageois gratifiés de la semaine de cinq jours ou non ont été tirés de leur sommeil à 6 heures du matin déjà. Avertis une semaine auparavant par le desservant de la paroisse, ils n'en furent point surpris, encore moins épouvantés. Pas fâchés non plus, ce mode de réveil n'étant pas si désagréable.

Le 1er janvier, ils étaient informés du légitime désir de M. Oscar Fumeaux de prendre une retraite méritée après avoir fonctionné plusieurs décennies comme marguillier. Qui eût cru que sa succession devrait poser plus de problèmes encore que celle d'un autre homme classé parmi les «grands» de ce monde!

La preuve en est que l'administration communale a décidé l'électrification pure et simple de nos gais carillons. Aussi, avant que les volts se substituent à l'énergie de notre carillonneur, il convenait d'immortaliser les efforts de ce dernier en vue de faire surgir de cette masse de tuf toute la gamme des sons argentins allégrement mariés et qui frappent nos oreilles depuis notre plus tendre enfance.

Ce fut, en quelque sorte, un hommage rendu au manuel en fuite devant l'élec-

trique, hommage que perpétua la bande sonore et, ceci, à l'aide d'appareils... électriques. Décidément, nous n'y échappons jamais!

Telles furent les raisons du rassemblement de personnes affairées autour de l'église, samedi dernier, tandis qu'un important dispositif était mis en place et un barrage de police assuré par le révérend curé Delaloye en personne. Il n'était pas question, en effet, que la circulation pedestre ou automobile vienne troubler l'effet sonore de la reproduction.

Nous reparlerons de M. Fumeaux en lui rendant également l'hommage qu'il mérite. Pour l'heure, disons que les chasseurs de sons ont réussi à «mettre en boîte» les désormais défunts carillons de M. Fumeaux et que soit l'administration communale de Vétroz, soit le curé, se sont déclarés acquéreur de la bande magnétique reproduisant les carillons, ainsi qu'une interview du marguillier. Dès lors, qui sait si bientôt un microsillon posthume et peu banal ne côtoiera pas Polnareff, Dutronc, Brel ou Verdi dans plus d'une discothèque villageoise, tandis qu'enfants et adolescents, installés devant le pick-up familial, feront place, de temps à autre, à leurs parents en quête du témoignage émouvant d'une époque pittoresque, mais déjà révolue.

Its actionneront le bras de leur gramophone et, le temps d'un 45 tours, quelques tintements nostalgiques leur feront revivre tour à tour un jour de deuil, la patronale, l'heure d'office, tandis qu'ils se fabriqueront un «angélus» à n'importe quel moment de la journée.

OBSERVATOR.

Un divertissement moderne, passionnant et enrichissant: LA CHASSE AUX SONS

A l'occasion du dernier carillon, à l'église de Vétroz, où le marguillier sera désormais remplacé par l'électronique, les chasseurs de sons valaisans sont accourus en nombre. Les Valaisans qui s'intéressent à l'enregistrement se sont groupés en un club, affilié à l'Association suisse dont on a déjà entendu parler. Le Club valaisan, quant à lui, est mal connu parce que jeune, puisque fondé en 1968 seulement. Les buts d'une telle société peuvent être résumés ainsi: enregistrements sonores, sonorisation de films et dispositifs qui constituent un «hobby» pour ses mem-

bres. En outre, un séminaire du soir est organisé un jeudi sur deux, au cours duquel une instruction technique est donnée. Ce même groupement qui compte actuellement une douzaine de membres va faire campagne prochainement pour le recrutement de nouveaux adhérents. Signalement au public et tout spécialement au jeune public, susceptible de s'y intéresser, qu'il peut s'adresser à M. Jean-Michel Siedler, de Sion, principal responsable, (tél. 2 75 21, durant les heures de bureau) ou encore à M. Charles-Henri Tichelli, rue du Scex 32 (tél. domicile 2 21 07). D'autre part, quiconque le désire peut se rendre, sans avis préalable au Restaurant Treize-Etoiles, le soir de leur assemblée, il y sera favorablement accueilli. Relevons que

ceux qui ne disposeraient guère de temps à consacrer à cette nouvelle forme de loisirs peuvent s'inscrire à titre de membre passif. Enfin, ceux qui désirent être plus amplement informés à ce sujet ne doivent pas manquer de se mettre à l'écoute du deuxième programme de la radio romande, un jeudi sur deux également, de 22 h. à 22 h. 30, à commencer par les 8 et 22 de ce mois. Ils apprendront peut-être que les chasseurs en question se mettent volontiers à disposition des sociétés musicales, telles que fanfares, chœurs, etc., entre autres, pour procéder à un enregistrement qui pourra, le cas échéant, être acheminé vers une maison d'édition, en vue de la «sortie» d'un disque.

P. S.

Le grand tir interne de printemps à Saint-Léonard

Passe «Printemps», meilleurs résultats avec distinction: Morand Charles-André, 56, Bétrisey Joseph, 55, Bétrisey Théodore-Charles, 53, Gillioz Séraphin, 52, Studer Gérard, 52, Balet Charly, 51, Gillioz Barthélemy, 51, Gillioz Jacques, 51, Schwery Paul, 51. Studer Léonce, 51, Zermatten Maurice, 51, Studer Albert (jeune tireur), 50, etc. Passe «Lienne»: Gillioz Jacques, 55, Morand Charles-André, 55, Bétrisey François, 53, Morand René, 53, Bétrisey Jean 52, Bétrisey Joseph, 52, Burgener Bernard, 52, Fardel Edgard, 52, Tissières Marc-André (jeune tireur), 50, etc.

Avec les Jeunes radicaux du district de Saint-Maurice

Le groupement de l'Association de la jeunesse radicale du district de Saint-Maurice s'est réuni en assemblée, sous la présidence de M. André Coquoz, de Salvan. Pour la circonstance, on notait la présence de M. Heitz Ernest, président de l'association du district, de M. Vuilloud,

député, M. Vital Jordan, président d'Evionnaz et vice-président du district, ainsi que diverses personnalités. Le président, M. Coquoz, ouvrit l'assemblée en saluant la nombreuse assistance. Il nous fit un exposé sur la vie de la jeunesse actuelle. Il insista expressément

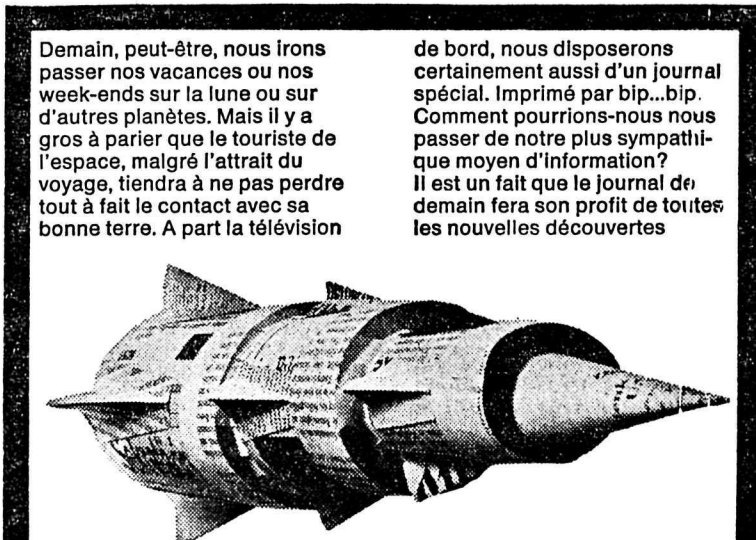
aux jeunes présents de collaborer davantage à ce mouvement. A l'échelon cantonal, dit-il, notre district a toujours eu son représentant au sein du comité directeur. Il remercia également M. Fournier Jean-Baptiste pour le dévouement exemplaire au sein de ce groupement. Le mouvement de cette association va être relancé par des hommes décidés et entreprenants. Des réunions se feront plus nombreuses afin de garder un contact plus étroit entre les sections. Une fête d'été est déjà à l'étude, de même qu'une soirée récréative. M. Coquoz fut chaleureusement applaudi pour tous ces bons renseignements et conseils divers.

Par la suite il fut nommé un comité, à savoir: président: Coquoz André, Salvan, vice-président: Fournier Jean-Baptiste, Vernayaz, caissier-secrétaire: Crittin Alex, Saint-Maurice, membres: Nickel Gilbert, Massongex, Lovey Charly, Evionnaz, et Blanchut René, Collonges.

Puis M. Jordan, président d'Evionnaz, nous apporta les salutations des autorités communales. Ce dernier rappelle à tous les jeunes, présents, de persévérer dans un travail bien élaboré, afin de relancer ce groupement de district. Prirent également la parole, MM. Heitz et Vuilloud.

Avant de clore cette assemblée, le président, M. Coquoz, demande aux responsables des sections de reformer des réunions régulières, dans leur localité, afin de faire briller la jeunesse radicale. En bref, ce fut une belle assemblée, pendant laquelle régna une bonne camaraderie et un esprit constructif.

En route vers la lune



Demain, peut-être, nous irons passer nos vacances ou nos week-ends sur la lune ou sur d'autres planètes. Mais il y a gros à parier que le touriste de l'espace, malgré l'attrait du voyage, tiendra à ne pas perdre tout à fait le contact avec sa bonne terre. A part la télévision

de bord, nous disposerons certainement aussi d'un journal spécial. Imprimé par bip...bip. Comment pourrions-nous nous passer de notre plus sympathique moyen d'information? Il est un fait que le journal de demain fera son profit de toutes les nouvelles découvertes

techniques. Aujourd'hui déjà, les Japonais procèdent à une expérience passionnante: l'impression d'un journal au domicile des abonnés. Pas de bruyante rotative au salon, bien sûr, mais une sorte de petit

appareil à photocopier d'une conception raffinée, télécommandé par l'éditeur. L'abonné reçoit, directement de la rédaction, le contenu de son journal à domicile. Demain, probablement, dans la fusée spatiale qui l'emportera vers Mars ou Vénus. Mais, quelles que puissent être les techniques utilisées par le journal de demain, techniques dont nous n'avons vraisemblablement encore aucune idée, ce journal restera toujours un journal. Car il ne s'adresse pas à une masse anonyme, mais à un

cercle de lecteurs bien délimité, bien caractéristique. C'est ce qui lui confère cette personnalité tant appréciée des annonceurs, à qui il offre des avantages uniques, notamment celui de pouvoir atteindre l'acheteur visé avec un minimum de dispersion et un maximum d'efficacité. Car le lecteur fait confiance au journal, à son journal.



L'annonce, reflet vivant du marché

CHAMPÉRY

Concert de l'Echo de la Montagne

Après ses voisins de Troistorrens et de Val d'Illeiez, c'est au tour de la fanfare de Champéry de présenter son concert annuel.

Les musiciens du bout de la vallée se produiront samedi soir 10 mai, à 20 heures 30, à la grande salle, sous la direction du sergent-trompette Fernand Clément.

Au programme:

Semper fidelis, marche, Sousa; *Entrée et Marche des Perses*, Sullivan; *Trois Petites Suites*, Harvey; *Vo Granche Bigott*, marche, Schild;

Entracte, puis:

Call To Action, marche, Tausky; *Bright Eyes*, trio pour cornets, Finlayson; *Napoleon Galop*, fantaisie, Martyn; *Starociska Musika*, polka tchèque, Malina; *Field of Glory*, marche, Siebert; *Sambre et Meuse*, marche avec tambours, Rauski.

La soirée se terminera par un bal qui aura lieu au Café National, dès la fin des concerts.

GYMNASTIQUE

Vers une belle fête intercantonale à Monthey

(J). Tous les records de participation seront battus, le 1er juin à Monthey, lors de la fête intercantonale des Pupilles et Pupillettes. En effet, si l'an passé à Naters, les gymnastes en herbe étaient 2200 au rendez-vous annuel, en 1969 ils seront 3300 sur les bords de la Vièze où un comité dirigé par M. Edouard Delavy, directeur administratif de la ville de Monthey, prépare leur réception depuis de nombreux mois.

Il est vrai que, sur ces 3300 inscrits, 900 seront de jeunes Genevoises qui célébreront, par cette sortie en Valais, le quart de siècle de leur association. Il n'en reste pas moins que, même sur le plan cantonal, on enregistre une nette progression.

De cette fête, qui promet une belle réussite, on en a d'ailleurs un avant goût lorsque près de 80 personnes ont participé, sous la direction de M. Roland Gay-Crosier (chef cantonal de la commission jeunesse) à une séance de travail qui s'inscrivait dans le cadre de la préparation à cette fête. La quasi-totalité des monitrices et moniteurs valaisans étaient présents et reçurent instructions et précisions de M. R. Gav-Crosier, tandis que M. Delavy les saluait au nom du comité d'organisation. Etaient également présents MM. Thony Kalbertmatten, chef technique de l'ACVG, Georges Borgeaud, chef de presse, René Kühn, secrétaire allemand, Raymond Copex, ancien chef de Jeunesse, Fernand Duc, président de la SFG locale, etc.

Ensevelissements dans le canton

CHAMPÉRY: 10 h. 30, Mme Clémentine Jacquier, née Perrin.

GENÈVE: 10 h. 30, (Eglise Sainte-Clothilde (Jonction)) Mme Luc Darbellay, née Juliette Frossard (Liddes).

Madame veuve Aimé Juillard-Bessero, à Chamason;
Mademoiselle Jeanny Juillard, à Chamason;
Mademoiselle Colette Juillard, à Chamason;
Monsieur Jean Juillard, à Chamason;
Monsieur et Madame Hector Juillard-Maye et leurs enfants, à Chamason;
Madame veuve Joseph Juillard et famille, à Riddes;
La famille de feu Paul Juillard, à Riddes et Verbier;
La famille de feu Eugène Roh-Juillard, à Sierre, Bienne et Lausanne;
Monsieur et Madame Gérard Juillard et famille, à Amiens (France);
La famille de feu Philibert Bessero, à Chamason;
La famille de feu Joseph Bessero, à Chamason;
Madame veuve Marie-Louise Jacot-Descombes et famille, à Lyon;
La famille de feu Emile Bessero, à Saint-Pierre-de-Clages, Chamason, Genève et Romanel;
Monsieur Victor Bessero et son fils Don Arthur, à Miggiandone et Cimamulera (Italie), ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la profonde douleur de faire part du décès de

MONSIEUR

Albano JUILLAND

pépinieriste

leur très cher fils, frère, beau-frère, oncle, neveu et cousin, survenu à l'âge de 40 ans, après une courte maladie, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Chamason le samedi 10 mai, à 10 heures.

LES CONTEMPORAINS DE LA CLASSE 1929 DE CHAMASON

ont le profond regret de faire part du décès de

MONSIEUR

Albano JUILLAND

leur fidèle et dévoué membre.

Pour l'ensevelissement, prière de consulter l'avis de la famille.

Stade de Tourbillon - Sion

VENDREDI 9 mai

Dès 20 heures:

SION-SERVETTE

Dès 18 h. 15: Match des réserves

Championnat suisse Ligue nationale A

P 36-6606

PKZ le vêtement de qualité chez

DUCRET-LATTION

Avenue de la Gare

MARTIGNY

P 2027 5

LA SOUSTE

Les marchands de bétail vont se réunir

C'est à la Souste, que le Syndicat des marchands de bétail du canton du Valais tiendra le 11 mai, son assemblée annuelle. Celle-ci revêtira un caractère de fête puisque le syndicat célébrera le 25e anniversaire de sa fondation.

MONTANA

Inauguration d'une clinique lucernoise

De grands travaux d'amélioration et d'agrandissement ont été entrepris au sana lucernois, à Montana. L'inauguration des nouvelles constructions est fixée aux 14 et 15 mai prochains. Cette fête est placée sous les auspices de la commune et du canton de Lucerne.

SION

La Fête de printemps interparoisses

C'est aux dates des 30, 31 mai et du 1er juin prochains, qu'est fixée la grande Fête de printemps en faveur de la construction des églises. Cette manifestation se déroulera vers l'église Saint-Guérin. Les différentes commissions sont à la tâche depuis des mois pour préparer cette fête.

Cherchons pour café-restaurant à Martigny :

- 1 bon cuisinier
- Sommelières
- Sommeliers
- 1 aide de cuisine
- 1 aide de maison
- 1 tournante

Entrée 1er juin Tél. (026) 2 29 57 P 36-35470

Mémento

Police (cas grave) (027) 2 56 56

Ambulance (pour tout le Valais) (027) 2 61 61

MONTHEY

Service médical (025) 4 28 22 et 4 11 92

Pharmacie de service : Coquoz (025) 4 21 43

SAINT-MAURICE

Pharmacie Gaillard (025) 3 62 17

MARTIGNY

Service médical (026) 2 26 05

Pharmacie de service : Lovey (026) 2 20 32

SION

Service d'urgence en ville No 11

Pharmacie de service :

Fassmeyer (027) 2 16 59

Hôpital régional (027) 3 71 71

Permanence médicale assurée pour tous les services.

Horaire des visites aux malades : Tous les jours de 13 à 16 h.

Service de chirurgie :

Dr de Preux (027) 2 16 32

Carrefour des Arts : Exposition de Jean-Claude Rouiller. Jusqu'au 9 mai.

SIERRE

Service médical (027) 5 06 21 et 5 07 03

Pharmacie de service : Allet (027) 5 14 04



CORSO - Martigny

Jusqu'à dimanche 11 - 18 ans révolus

Un classique du « western » européen

DU SANG DANS LA MONTAGNE

avec Tom Hunter et Dan Duryea

ÉTOILE - Martigny

Jusqu'à dimanche 11 - 18 ans révolus

Georges Peppard et Ursula Andress dans

LE CRÉPUSCULE DES AIGLES

Le destin des pilotes de guerre en 1918

MICHEL - Fully

Jeudi 8 - 16 ans révolus

Un « western » avec Marlon Brando

L'HOMME DE LA SIERRA

Dès vendredi 9 - 16 ans révolus

Fernand Raynaud et Darry Cowl dans

SALUT BERTHE

LUX - Sion

Tél. (027) 2 15 45

Du lundi 5 au dimanche 11 mai - 16 ans révolus

UN HOMME POUR L'ÉTERNITÉ

avec Orson Welles. Robert Schaw

Grand Prix de l'Office catholique du cinéma

Dimanche : matinée 15 h., soirée 20 h. 30

CAPITOLE - Sion

Du mercredi 7 au dimanche 11 - 16 ans révolus

Marie Laforêt, Jean-Claude Brialy, Sophie Daumier

CENT BRIQUES ET DES TUILES

Soirée 20 h. 30

Dimanche 17 h. - Film parlé italien

AVENTURIERI PER UNA REVOLTA

ARLEQUIN - Sion

Tél. (027) 2 32 42

Du lundi 5 au dimanche 11 mai - 16 ans révolus

Sean Connery, Brigitte Bardot,

Stephen Boyd dans

SHALAKO

Soirée 20 h. 30 - Dimanche : matinée 15 h.

Une arme à deux tranchants

(suite de la 1re page)

Par définition, tout système administratif, dénie à la fois le bon sens et l'imagination parce qu'il met l'homme en contact avec la machine, et qu'il applique à chaque individu, en particulier, des lois, ordonnances, arrêtés ou règlements conçus pour la collectivité.

Puis du 12 au 17 mai, ces messieurs quitteront leurs bureaux, pour faire une grève normale, afin que les administrés soient aussi mal servis en leur absence qu'ils l'étaient en leur présence.

Ainsi, pensent-ils, chacun reconnaîtra l'importance de leurs fonctions et la nécessité de mieux les rétribuer.

Chacun constatera, surtout l'importance qu'ils se donnent pour oser mécontenter tout le monde aussitôt qu'ils sont insatisfaits de leur propre sort.

Enfin, il y aura grève également dans les multiples organismes de la sécurité sociale, et là ce sont de pauvres bougres, plus particulièrement, qui pâtiront de la mauvaise humeur des employés.

Ce perpétuel chantage à la grève, en France et en Italie, m'apparaît comme une arme à deux tranchants, et ceux qui croient la tenir par le manche risquent fort de se couper en l'empoignant par la lame.

Lors de la grève des commerçants français je me trouvais chez nos voisins et je n'ai pas découvert un seul client, qui ait pris conscience de leurs embêtements en méditant sur ceux qu'ils lui infligeaient.

C'est humain. Chacun a suffisamment de tracas personnels sans plaindre encore les corporations qui lui causent des ennuis.

Si je conçois parfaitement la grève, à titre exceptionnel, dans les cas où des ouvriers sont exploités par des patrons, elle me semble exécrationnelle et vaine aussitôt qu'on a recours à elle à tort et à travers, pour un oui et surtout un non.

Quant au cas des fonctionnaires, qu'ils soient italiens, français ou de tout autre nationalité, on leur saurait gré d'attacher plus de prix à l'esprit des règlements qu'à la lettre.

A l'époque où, comme mon grand-père au Château, ils prenaient le temps de calligraphier des lettres, ils prenaient aussi celui de penser...

La machine à écrire ne les autorise pas à taper comme... des sourds, car s'ils veulent vraiment avoir l'oreille du public, ils seraient bien inspirés de prêter la leur à ses questions.

André MARCEL.

CASINO - Sierre

Tél (027) 5 15 55

Du jeudi 8 au dimanche 11 mai - 18 ans révolus

Mia Farrow, John Cassavetes

dans un film de Roman Polanski

ROSEMARY'S BABY

Le film le plus curieux de la saison

Soirée 20 h. 30 - Dimanche : matinée 14 h. 30

LE CONFÉDÉRÉ. — Quotidien édité par le Parti radical-démocratique valaisan. — Rédacteur en chef : Gérard Rudaz. — Chef du service des informations : Pierre Anchis. — Chef du service des sports : Walty Leya. — Rédaction et administration : Place de la Gare, Sion. — Téléphones : (027) 2 92 22 et 2 92 23 (deux lignes). — Télex : confé 38 206. — Case postale 503 Sion. — Compte de chèques postaux 19-58 Sion. — Abonnements : Un an 48 francs ; six mois 25 francs ; trois mois 13 francs. Etranger : Demander le tarif. — Publicité : Régie des annonces Publicitas S. A., Sion. Téléphone (027) 3 71 11 Sion. — Tarif : Annonces 17 centimes le millimètre, réclames 60 centimes le millimètre. — Faire-part mortuaires : Pour « Le Confédéré » : Publicitas, Sion ou directement : Rédaction « Le Confédéré » quotidien, Sion, téléphones (027) 2 92 22 et 2 92 23.

Festival de la mode 69

Manteaux

(en exclusivité pour le Valais)

Costumes

tissus - tricotés - jersey

Ensembles

Robes

pour toutes les élégantes

MATERNA

pour la future maman

Prix discount à tous nos rayons

Liliane

haute confection

à 100 m de la gare

MARTIGNY

P 36-4415

Pour cause de transformations nous vendons tout notre mobilier du sous-sol

GONDOLES à l'état de neuf

A enlever tout de suite au plus offrant!

S'adresser aux Grands Magasins à la **Porte-Neuve S.A. SION**

Tél. (027) 2 29 51

TREND 69

Un complet de grande classe qui vous donne du chic en toute occasion. En peigné TREVIRA - pratiquement infroissable, à 3 boutons fermant haut et poches coupées en biais. La coupe suit de près la ligne du corps et donne une allure élancée. Avec pantalon à revers bien sûr, pour être dernier cri!

TREVIRA

Modèle «Olympia» 238 francs



La Croisée SION



Servitudes du référendum populaire

par Jean-Pascal DELAMURAZ

Trente mille citoyens demandent qu'une loi votée par les Chambres fédérales soit soumise au peuple suisse. Le peuple suisse dit oui ou non. Sa décision est impérative. Tel est le processus tout simple du référendum législatif.

Nous en aurons un nouvel exemple le 1er juin. Ce sera, sauf erreur de ma part, le 73e référendum législatif depuis que l'institution existe, c'est-à-dire depuis 1874. L'objet en cause: la loi sur les écoles polytechniques fédérales du 4 octobre 1968.

Il faut aller au-delà de la robuste simplicité du processus que je viens d'évoquer et il faut faire saisir quelques-unes des nuances de l'exercice. C'est le but de cet article.

La loi n'est pas un saucisson

Le 1er juin, le citoyen aura le droit de dire: «Je trouve cette loi bonne dans son ensemble et je vote oui» ou bien «Je la trouve mauvaise et je vote non.»

Il n'aura pas la possibilité de détailler, de refuser, par exemple, l'article 10, mais d'accepter tous les autres. C'est tout ou rien: ainsi le veut le droit fédéral, à la différence de certains droits cantonaux. Notez que cette «globalisation» du vote peut s'expliquer. La loi, en effet, constitue un tout logique, homogène, équilibré. En retouchant l'une de ses parties, on compromettrait la nécessaire unité de l'ensemble.

Mais cette saine doctrine conduit à de fâcheuses conséquences. Officiellement au moins, le comité référendaire vise surtout les dispositions de la loi qui concernent la participation des étudiants à la gestion des écoles polytechniques fédérales; il ne s'en prend pas au reste de la loi et ses commentateurs ont confirmé notamment qu'ils ne mettent pas en cause le statut de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne.

Cependant, si la majorité du peuple suisse, le 1er juin, est impressionnée par les arguments des référendaires, c'est la loi tout entière qu'elle rejettera. Ce faisant, elle privera l'enseignement polytechnique suisse de bases solides, perpétuera à Zurich la loi de... 1854 et, à Lausanne, un régime provisoire, branlant et incertain.

C'est un luxe que nous ne pouvons pas nous payer.

Même si certaines dispositions de la loi ne sont pas exaltantes — en prétendant le contraire, je renierais la cause des étudiants à laquelle je me suis identifié il y a dix ans — même si de légitimes revendications de cogestion ne sont pas entièrement satisfaites, il faut considérer que des impératifs supérieurs et essentiels (il ne s'agit rien moins que de la formation des ingénieurs et architectes et de la recherche scientifique et technique) commandent aujourd'hui à la Suisse un effort de développement considérable, qui ne peut pas être réalisé sans cadre légal durable et moderne.

Il y a une hiérarchie des valeurs à respecter.

De l'interprétation d'un vote populaire

Ce qu'il faut craindre surtout d'un vote populaire négatif, c'est la très grande longueur du temps pendant lequel, sous l'empire du provisoire le moins satisfaisant, le législateur s'efforcera de construire une nouvelle loi.

Ce pauvre législateur, en effet, aurait tout d'abord à harmoniser et à concrétiser les aspirations des référendaires, souvent contradictoires ou extrêmement vagues.

Il aurait, ensuite, à retenir qu'un bon contingent de «non» provient d'excellents citoyens qui, agacés par les manifestations de la contestation, estiment que la loi va précisément trop loin dans la par-

ticipation estudiantine à la conduite des écoles polytechniques. Comme quoi deux motivations diamétralement opposées peuvent nous conduire à une seule et même conclusion...

Il aurait, ensuite, à savoir qu'une série de personnages, nostalgiques d'une époque privilégiée où seule Zurich était Ecole polytechnique fédérale, ne peuvent souffrir de voir l'Ecole de Lausanne se développer et bénéficier aussi des sollicitudes de la Confédération. Personnes qui, à leur tour, déposeront un «non» énergique dans l'urne.

Il aurait, enfin, à rétablir le traditionnel décompte des «Neinsager» de principe, mis inévitablement en mouvement par tout projet fédéral.

Le peuple suisse doit éviter ce travail de bénédictin au législateur. Non pas pour le ménager, car le législateur est bien là pour légiférer. Mais pour préserver notre pays et son économie d'une longue période d'incertitudes, de retards, de carences dans le domaine capital de la formation et de recherche scientifico-techniques.

Il faut dire «oui» le 1er juin.

J.-P. Dz.



Il y a trente ans l'armée suisse n'avait que quatre chars d'assaut

On célébrera, au début de l'automne prochain, un triste anniversaire: celui du déclenchement de la Deuxième Guerre mondiale et, chez nous, celui de la nomination d'un commandant en chef de l'armée — en la personne du Vaudois Henri Guisan — et de la mobilisation générale des troupes.

Et l'on pourra fêter du même coup les trente ans de l'arme blindée helvétique, puisque les premières formations de chars d'assaut devaient faire une timide apparition chez nous peu avant la déclaration de guerre du 2 septembre 1939.

Le tank: un engin d'accompagnement, sans plus

Dans l'armée suisse, comme d'ailleurs dans les hauts états-majors de bien des pays d'Europe — à part l'Allemagne hitlérienne, bien sûr — on n'a pas voulu admettre l'arme blindée sur le plan stratégique et, vu les expériences vieilles de 1918, on ne l'a considérée que comme un moyen tactique de la grande unité d'infanterie.

Tournée plus volontiers vers la France que vers sa puissante voisine du Nord, la Suisse d'avant 1939 vouait une attention particulière aux conceptions qui prévalaient à l'époque dans le haut-commandement français et selon lesquelles le char d'assaut était réduit au rôle d'un engin d'accompagnement chenillé.

C'est d'ailleurs à ce titre que le Département militaire fédéral avait procédé, entre les deux guerres mondiales, à l'essai du tank léger du type «Renault», mais on devait en rester au stade de la pure démonstration.

L'avis du général Guisan

Avec la montée des périls en Europe, et lorsque les divers services de renseignements — y compris le nôtre — purent se convaincre de l'importance grandissante des formations de Panzers dans la Wehrmacht d'Hitler, l'armée helvétique fit l'acquisition de ses premiers véhicules blindés.

Certes, notre conception de défense du pays, avec la notion du réduit national, ne donnait aux tanks qu'un rôle très accessoire. L'accent était surtout mis sur l'arme antichars. Le général Guisan l'a relevé en ces termes dans son rapport à l'Assemblée fédérale: «La transformation des armées étrangères dans le sens d'une motorisation croissante et d'un développement continu des armes spéciales avait pour nous cet effet paradoxal en apparen-

ce de faire porter notre effort d'adaptation principalement sur l'infanterie. Cette infanterie, il fallait d'abord l'équiper pour la lutte anti-chars et anti-aérienne.

Et, plus loin, parlant des troupes légères, le commandant en chef de notre armée a écrit: «Faute d'une armée blindée que nos moyens ne nous permettaient pas d'envisager, nos moyens motorisés — même insuffisants — parurent les plus aptes à remplir les missions que j'attendais des troupes légères, dans le cadre de mes ordres d'opérations: surveillance des régions exposées à l'atterrissage des forces aéroportées, couverture, pendant la mobilisation, des entrées du réduit, combat retardateur sur le Plateau...».

Le «Praga», premier char suisse

Toutefois, à la veille du déclenchement des hostilités, l'armée suisse comptait quelques chars légers. Ils furent tout d'abord au nombre de quatre, ce qui donna matière à quelques plaisanteries largement répandues à l'époque. On racontait, par exemple que, dans chaque défilé militaire, la Suisse faisait passer plusieurs dizaines de fois les mêmes quatre tanks afin de donner aux spectateurs l'illusion de formations blindées importantes...

J.-P. THEVOZ.

La séance de mercredi au Conseil fédéral

M. Spuehler et la question grecque

Dans sa séance d'hier, le Conseil fédéral s'est occupé du projet de loi sur l'extension des moyens d'action de la Banque Nationale. La commission ayant demandé un rapport complémentaire, M. Celio a donné connaissance d'un document de l'Association suisse des banquiers esquissant la possibilité de conclure — en remplacement de cette loi — une entente entre la Banque Nationale et les banques sur les avoirs minimums et l'accroissement des crédits. Ceci ne signifie pas, a précisé à la presse le chancelier Huber que le gouvernement soit disposé à retirer son projet. Il appartiendra à la commission, qui se réunit le 27 mai, de se prononcer sur la suite des opérations. En principe, le projet de loi doit être dis-

cuté à la session de juin au Conseil national.

M. Spuehler, chef du Département politique, a fait rapport sur la session de Londres du comité des ministres du Conseil de l'Europe. Au sujet de la Grèce, il a rappelé la position de la Suisse: il convient, avant de fixer la procédure à suivre d'attendre la publication du rapport de la commission des droits de l'homme. C'est pour ce motif que la délégation suisse s'est abstenue à Londres au moment du vote.

Mercredi prochain, le Conseil fédéral tiendra une longue séance consacrée notamment au problème des loyers et au rapport sur les relations entre la Suisse et l'ONU.

Curieuse escroquerie à Lugano où un paysan trop naïf se laisse duper

LUGANO. — Il pensait faire une bonne affaire avec des timbres, mais il se trouva délesté de 8000 francs que des escrocs lui ont volés. L'affaire s'est passée à Lugano

où un paysan italien, âgé de 50 ans, qui réside au Tessin, s'était rendu au marché. Il fut approché par un monsieur à l'air sûr de lui et distingué qui, s'exprimant en français, lui demanda l'adresse d'un bureau philatélique pour y vendre des timbres. Entre-temps, deux autres messieurs s'approchèrent des deux hommes, et se déclarèrent d'accord d'acheter les dix timbres offerts, très jolis d'ailleurs, mais d'aucune valeur philatélique, au prix de 30 000 francs. Ils demandèrent au paysan de rester avec le «Français» pendant qu'ils se rendaient à la banque pour retirer la somme nécessaire à l'achat. Ils revinrent après quelques minutes, mais avec 22 000 francs seulement. Le paysan, pensant pouvoir réaliser une bonne affaire, s'offrit alors de payer ce qui manquait: soit 8000 francs qu'après avoir retirés à la banque, il consigna aux deux inconnus qui lui donnèrent en garantie les dix timbres et la promesse de rendre la somme l'après-midi, assortie de 5000 francs de commission. Après avoir inutilement attendu au rendez-vous les inconnus pendant cinq heures, le paysan décida de se rendre à la police qui recherche les trois escrocs.

Assemblée annuelle de la Fédération des éclaireuses suisses

LAUSANNE. — La Fédération des éclaireuses suisses a tenu les 3 et 4 mai à Lausanne son assemblée générale annuelle à laquelle participaient 300 déléguées de toute la Suisse sous la présidence de Mlle Gertrude Fleckenstein. Cette réunion revêtit un éclat particulier puisque la Fédération des éclaireuses suisses célèbre cette année le cinquantenaire de sa fondation. Elle prépare pour le 8 juin trois grands rassemblements de sa tranche cadette des «petites ailes» et pour le mois de juillet un camp national au val Blenio avec 6000 participantes et 500 invitées étrangères.

Cri d'alarme pour Alekos PANAGOULIS



Les milieux grecs en exil viennent d'être alertés par une lettre envoyée à M. Andreas Papandreu ou par le frère d'Alekos Panagoulis, M. Stathis Panagoulis, qui vit lui aussi, en exil à Rome.

Selon ce dernier, Alekos Panagoulis qui fut condamné à mort en novembre, serait en danger. La peine capitale qui lui fut infligée pour avoir voulu attenter aux jours du premier ministre grec, M. Papadopoulos ne fut pas exécutée à la suite de la pression exercée par l'opinion internationale. Or, on n'a plus aucune nouvelle d'Alekos Panagoulis, qui est âgé de 30 ans, depuis sa condamnation.

Son propre frère lance donc un appel au monde libre pour qu'il vienne à l'aide du condamné.

Notre photo: Alekos Panagoulis.

AU PROCÈS DE WINTERTHOUR ANGST est entièrement responsable

«La responsabilité d'Angst est entière en ce qui concerne l'assassinat d'Arthur Hoffmann» devait déclarer le professeur Hans Binder, expert en psychiatrie, lors de son audition, hier matin, au procès de Winterthour. Cette affirmation fit blêmir l'accusé qui parut soudain plus âgé que d'accoutumée.

Sa responsabilité est diminuée seule-

ment en ce qui concerne les délits d'escroquerie, a encore ajouté l'expert avant de préciser que dans ce domaine Angst ne pouvait déterminer la limite du réel et de l'irréel tant il éprouvait le besoin de se mettre en valeur. Ce phénomène n'a pratiquement joué aucun rôle lors de l'assassinat d'Hoffmann. Après avoir relevé que la vie familiale dans laquelle Angst a passé sa jeunesse était dominée par la peur suscitée par son père, M. Binder rappela les diverses situations où l'accusé éprouva le besoin de se mettre en valeur. Il falsifia des résultats de tirs pour se classer premier, usurpa des titres pour satisfaire son ambition. Le professeur souligna également les brusques changements d'humeur d'Angst qui, à ses heures, pouvait être jovial pour entrer dans une colère subite lorsque quelque chose contrecarrait ses plans audacieux. Aussi, alors qu'Hoffmann le menaça de dénoncer ses agissements à la police ou de le désavouer auprès de l'entreprise Babcock, l'accusé vit son invention, vieille de trente ans, menacée. Cela suffit à pousser Angst au crime. Il organisa donc la visite de l'usine désaffectée d'où Hoffmann ne devait plus ressortir vivant.

Encore une fuite après accident

LYSS (BE). — Un cycliste, qui roulait mercredi vers 0 h. 35 sur la route menant d'Aarberg à Lyss, a été atteint par derrière et grièvement blessé par une automobile dont le conducteur a pris la fuite. L'automobiliste coupable a pu être identifié à Lyss grâce à la nouvelle diffusée par la radio.



qui dit **IRIL**...



... dit qualité, dynamisme, exclusivité. Les pullovers IRIL sont en **Terylene Schappe Quality**, confectionnés spécialement pour nos clientes, 100% texturés, d'un entretien facile, les pullovers IRIL ne feutrent pas, ne se déforment pas, ne déteignent pas, ne se repassent pas. Ils se portent «twen» ou classiques, dans sept teintes mode, dont les tout derniers cris : **rose bonbon, vert menthe et turquoise**. Iril, Terylene, Schappe — trois fois la qualité à des prix Innovation. A gauche, twin set classique: pull manches courtes, encolure ras du cou, fermeture éclair dos, et cardigan manches Fully fashion. T. 38 à 48, l'ensemble : **55.-** En haut, pull Terylene sans manches, encolure ronde, fermeture éclair au dos. Tailles 38 à 46: **24.90** Pull Terylene, dessin ajouré, manches courtes, encolure ras du cou, fermeture éclair dos: **27.90**

TERYLENE



MARTIGNY - SIERRE

innovation

Rencontres de LNB et de première ligue pour le concours du Sport-Toto de ce week-end

Les rencontres du championnat suisse de LNA sont avancées à vendredi. De ce fait, le concours du Sport-Toto ne comportera que des matches de LNB et de première ligue.

BADEN - FRIBOURG

Bien qu'étant encore menacé, Baden semble à même de se sortir de l'ornière dans laquelle il se trouve. Fribourg devra donc veiller au grain, s'il entend ne pas subir une défaite.

Pronostic : 1x2

ETOILE-CAROUGE - WETTINGEN

Carouge n'a perdu que deux fois devant son public. Pourtant, les Genevois ne seront pas à noces en accueillant Wettingen, leader très à son affaire. Pour les deux formations et pour des raisons différentes, l'enjeu est important. Il est difficile d'établir un pronostic, avec un léger avantage à Wettingen.

Pronostic : xx2

SOLEURE - YOUNG-FELLOWS

Soleure file du mauvais coton. Son second tour est absolument catastrophique. Le résultat ne s'est pas fait attendre, puisque Soleure détient la lanterne rouge. Young-Fellows, joue en roue libre et ne fera sans doute pas des efforts démesurés pour remporter les deux points.

Pronostic : 111

THOUNE - GRANGES

Dimanche dernier, les deux formations ont connu des fortunes diverses. Thouné est revenu sévèrement battu de Fribourg, alors que Granges remportait une victoire floue contre Chiasso, l'un des prétendants au titre.

Pronostic : 11x

UGS - BRUHL

UGS doit absolument remporter les deux points contre son adversaire du jour. Il en est capable, ceci d'autant plus que Bruhl ne peut plus rien espérer de la présente compétition.

Pronostic : 111

XAMAX - AARAU

Xamax possède encore une petite chance de sortir dans les deux premiers. Pour cela, il doit absolument battre Aarau. Malgré la forme de Brunnenmeier, les joueurs de Bertschi ont toutes les peines du monde à s'imposer. Une surprise n'est donc pas exclue.

Pronostic : 11x

BREITENBACH - LANGENTHAL

C'est la rencontre au sommet de ce groupe central. Langenthal, leader effec-

tuera un périlleux déplacement à Breitenbach, où l'équipe locale peut encore braver la deuxième place. La rencontre s'annonce donc très ouverte et il est difficile de donner un favori.

Pronostic : 1x2

BUOCHS - EMMENBRUCKE

Le banco peut être tenté en faveur de Buochs. En effet, il sera difficile à Emmenbrücke de contrer efficacement le leader, ceci d'autant plus qu'il est assez faible à l'extérieur.

Pronostic : 111

CANTONAL - VEVEY

Possédant théoriquement un seul point de retard sur Monthey, Vevéy peut encore disputer les finales pour accéder à la catégorie supérieure. Il ne peut alors plus laisser trainer le moindre point.

Pronostic : 122

MOUTIER - LE LOCLE

Cette rencontre de liquidation n'offre pas grand intérêt. Les deux formations vont gentiment terminer ce championnat, sans doute sans trop se fatiguer. Une victoire locale est donc à envisager.

Pronostic : 111

OLD-BOYS - ZOFINGUE

L'une des dernières chances d'Old-Boys d'échapper à la relégation. Zofingue n'est guère mieux loti. L'avantage du terrain sera sans doute déterminant.

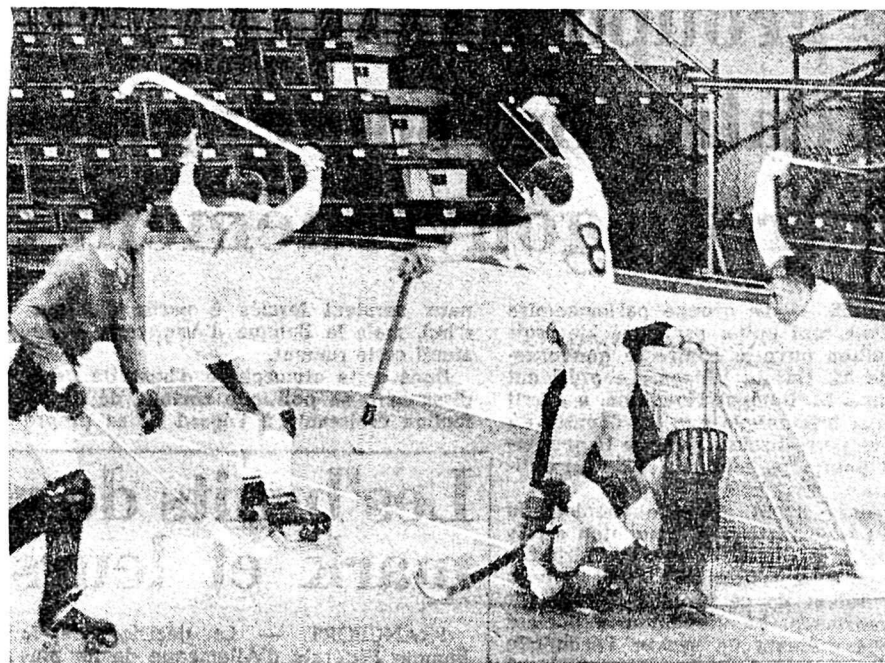
Pronostic : 111

SCHAFFHOUSE - FRAUENFELD

Il y a quelques années, Schaffhouse évoluait en LNB. Maintenant, il est menacé très sérieusement par la culbute. Frauenfeld, deuxième, sera une noix assez dure à croquer, si bien que l'équipe locale ne peut guère mieux espérer qu'un match nul.

Pronostic : x22

M. H



A Beaulieu a lieu en ce moment le championnat d'Europe de Rink-hockey. La France a battu l'équipe d'Allemagne par 4-2.

Voici le premier but français (No 7 Cannel et No 8, Mora, levant les bras en signe de joie).

Championnats d'Europe de rink-hockey

A mi-parcours plus que 2 équipes invaincues

Hier après-midi, mercredi, nous étions arrivés à mi-chemin de ce championnat d'Europe intéressant et surtout passionnant. Avec les trois rencontres de la soirée, nous plongeons déjà dans la seconde partie de la compétition, voyant, en même temps, les positions respectives des équipes engagées se clarifier quelque peu ; comme on peut le remarquer d'après le classement ci-contre.

En tête, plus de discussion possible. Les deux formations ibériques, mises à l'épreuve de contacts plus sévères que ceux représentés par des nations de seconde cuve, ont fort bien subi le choc pour en sortir vainqueur.

Ainsi, Espagne et Portugal n'ont pas connu la défaite et, par conséquent, occupent les deux premières places du classement actuel. Jusqu'à quand ? Sans être trop sorciers, nous pensons qu'il faudra attendre le dernier jour pour les voir se départager.

Un programme rationnel

Toutes les nations participantes se sont fort bien accommodées du programme des matches, celui-ci établi à l'avance. Il était facile de comprendre que pour conserver au tournoi son attrait jusqu'au bout, il fallait arranger un peu les choses. Il aurait été, par exemple, inconcevable que

Portugais et Espagnols croisent les cannes déjà en début de championnat. On sait donc qu'ils vont se trouver face à face le dernier soir, avant la clôture. D'avance, on peut prévoir que ce sera là une grande finale pour le titre.

Pour les Suisses, même politique de compréhension de la part des autres concurrents. On leur offrirait la chance de rencontrer en premier lieu des teams à leur portée : l'Angleterre, la France, la Belgique, nations que notre équipe avait battues lors de compétitions antérieures.

La raison d'une défaite des Helvètes

Notre sélection a eu le comportement que l'on attendait d'elle lorsqu'il a fallu rencontrer successivement les Britanniques et les Français. Elle a gagné ces deux matches, non sans peine, il est vrai. Mais cette résistance anglo-saxonne et gauloise, ne donnait que plus d'attrait aux parties jouées, ce qui, en premier lieu, plaisait au public.

Après une journée de repos, vint l'explication avec les Belges. Les responsables de notre équipe avaient, bien sûr, vu jouer les « diables rouges ». Ils ont vite compris que, dans cette équipe, il y avait un homme dangereux, qu'il fallait surveiller particulièrement, le capitaine (jeune) de Bleecker. On commit donc chaque fois un homme pour le contrôler (ce qui n'empêcha pas le blond de Bleecker de marquer quatre buts à Barbey !). On évolua donc en fonction de cette surveillance, songeant que cela suffirait et que le rendement du capitaine adverse ainsi diminué le reste serait facile à obtenir.

En première mi-temps, cela a été. De Bleecker un peu étouffé, ne ressortit pas spécialement du lot. Ce qui ne l'empêcha

de même pas de marquer par deux fois. Avec la reprise, les nôtres se mirent alors sérieusement en campagne pour creuser la différence. Mais sans y parvenir, il y avait un type en face qui, s'il n'est pas très mobile, représente toutefois une certaine surface.

Or, à cela, on n'y avait pas particulièrement pensé. Le numéro 3, Pacques, comme il l'avait fait durant les premières vingt minutes a continué à se manifester. Par sa présence solide et son sens très développé du marquage et de la position à occuper. Là, où l'équipe de France avait de la peine à passer, la veille, les Suisses, en tentant de le contourner s'y heurtèrent continuellement au propre et au figuré. Et puis, derrière, il y avait un gardien qui n'est pas précisément un manchot, faisant des prodiges d'adresse.

Décontenancés par des événements qui leur semblaient contraire, nos sélectionnés, au fur et à mesure que le temps passait et n'apportait pas la solution escomptée, eurent le tort de s'énerver. En dominant constamment, ils s'embrouillèrent aussi. Le manque de réussite, par trop de précipitation et de précision également, n'apporta pas la concentration nécessaire pour construire un jeu digne de ce nom. De Bleecker, qui lui, avait davantage de ressources pour avoir su doser son effort durant la première période, en jouant astucieusement la contre-attaque, fit, à lui seul comme avant, basculer le match. Si l'on veut bien se rappeler que Barbey, dans les buts suisses, eut des situations très dangereuses à éclaircir, on ne peut pas particulièrement parler de malchance comme la conséquence à cet échec.

De ce match joué — selon la coutume à Beaulieu — correctement, il convient de féliciter l'équipe belge pour son succès. Si en fin de partie, ce fut un peu le « Morgaren » pour elle, il n'en reste pas moins qu'elle est un méritant vainqueur, surtout par le fait — faut-il encore le préciser — qu'elle aligne toujours les mé-

mes cinq joueurs, les remplaçants étant restés en Belgique !

Cette défaite, imprévue, pour les Suisses constitue l'accident. Elle n'a rien de catastrophique. Certes, elle aurait pu être évitée et avec six points en trois matches, cela aurait fait très bien dans le tableau. Mais il y aura d'autres occasions offertes aux nôtres pour se racheter de cette déconvenue. En gagnant contre des équipes réputées plus fortes qu'eux, ces victoires auront d'autant plus de valeur. Aussi, attend-on Allemands et autres Italiens au contour !

Mais avant, et c'était hier soir, il y avait la Hollande, dont il faut un peu parler ici.

Au programme de la soirée de mardi, nous avions en vedette le match Portugal-Hollande.

Venant après Suisse-Belgique, cette partie nous a fait oublier la déception causée par notre défaite (pardon à nos amis Belges !) tant le match fut splendide.

Tout le bien que nous pensons des Néerlandais s'est confirmé à cette occasion. Après une période d'observation, bien dans le ton des Ibériques, mais aussi adopté par leur adversaire du jour, l'engagement fut ensuite total. Au but marqué par le Portugal, la Hollande répliqua par une réussite pleinement méritée. De part et d'autre, on ne se lâcha pas, chacun des acteurs rivalisant de vitesse et de combinaisons savantes entre eux. Un vrai régal qui enthousiasma le nombreux public, qui ne ménagea pas ses encouragements aux exploits accomplis, qu'ils soient hollandais ou portugais.

Il fallut un emballage terrible de la part des Lusitaniens sur la fin de la partie pour obtenir la victoire qui, équilibrée, était juste. Mais encore faut-il souligner que les Hollandais ont été extraordinaires de vitalité et de qualité dans le jeu développé.

Cela nous promet de belles empoignées par la suite, entre autres, lors du choc Espagne-Hollande de vendredi soir.

E. G.

Tous les candidats au titre national seront au slalom automobile de Payerne

Les inscriptions définitives sont connues : le slalom national qui va se disputer samedi et dimanche à proximité de Payerne réunira toute l'élite des pilotes qui entendent jouer un rôle dans le championnat national, en particulier tous les vainqueurs de la première manche, qui s'est courue à Lodrino, il y a quelques semaines.

Réparties en cinq grandes catégories, tourisme de série, tourisme, grand tourisme, sport et course, les quelque 250 voitures présenteront déjà un large éventail de tous les modèles aptes à la compétition. Il suffit de relever la présence de très nombreuses Honda, BMC Cooper, Gordini, Porsche, Cortina, NSU, Triumph, Lotus Elan, Alpine, Ferrari, Abarth notamment pour que l'on se fasse une idée de la participation. Près de 35 bolides de course seront aussi en lice, des formules 3, des Vée, des Brabham BT 23, et les nouvelles Tecno F 3 et F 2.

Parmi les pilotes qui peuvent s'imposer, tous ceux qui défraient régulièrement la chronique. Xavier Perrot, vainqueur absolu à Lodrino, sera au volant de sa Brabham monoplace ; Mattli sur sa Lotus sera son plus dangereux rival. On suivra aussi

la lutte que livrera Brun, sur sa BMW 2002 TI à Ramu-Caccia (Ford Escort), en tourisme, celle qui opposera Theiler à Antiglio, Haldi le Lausannois à Chenevière, tous deux sur Porsche, en GT.

Rappelons le programme dans ses grandes lignes : le samedi après-midi, les concurrents pilotant des tourisme de série et tourisme (anciennement modifié) seront en lice pour leurs deux manches ; dimanche matin, les non-licenciés romands et les débutants de tout le pays se mesureront sur les quelque 3,5 km. du parcours comportant 24 portes, souvent très difficiles à aborder. Enfin, le dimanche après-midi, les grand tourisme, sport et course, soit toutes les voitures les plus spectaculaires, s'élanceront dès 14 h. 30.

Le public dispose d'emplacement nombreux et très propices. Un promenoir permet aussi de s'approcher du parc fermé où les bolides attendent le départ. L'organisation a aussi mis en place un réseau de haut-parleurs qui renseignent constamment le public sur le déroulement de l'épreuve.

Payerne va, comme chaque année, vivre une belle journée de sport motorisé.

Les matches de mercredi après-midi

Pour meubler la réunion en matinée, comprenant — comme toutes les autres du reste — les trois matches habituels, les organisateurs avaient eu l'excellente idée d'inviter quelques classes des écoles lausannoises. Peu de garçons répondirent à cet appel. La raison, nous n'en savons rien. Tout de même bizarre !

Ceux qui étaient présents, en plus des fidèles du tournoi, toutefois moins nombreux qu'en nocturne, assistèrent à d'intéressantes parties pour lesquelles l'accent fut surtout porté sur le core. Et puis il fallait la surprise traditionnelle. Elle est venue avec le premier match.

La France bat l'Allemagne 4 à 2 (0-1)

L'engagement total démontré par les Tricolores a finalement eu raison d'une équipe allemande trop schématique pour être régulière.

Pourtant, les Germains eurent un bon début, marquèrent par Gillessen après 9 minutes de jeu, puis ratèrent un pénalty. Puis ils trouvèrent une nouvelle consécration sitôt après l'engagement de la seconde mi-temps par le même Gillessen. Menant 2 à 0, il semblait qu'on s'acheminait vers une victoire allemande lorsque l'équipe française, qui n'avait pas été très chanceuse jusque-là, remonta rapidement le score. D'abord sur un but de Decis, puis Mora, son meilleur avant, aligna trois goals en l'espace de dix minutes.

Le premier résultat à deux chiffres : Le Portugal étrille l'Angleterre par 15 buts à 2 (8-1)

Match presque à sens unique. Le score nous dispense d'indiquer quelle est l'équipe qui fut supérieure. Reconnaissons aux Anglais d'avoir toujours conservé le jeu ouvert, luttant constamment, voulant ignorer ce que leur gardien laissait pas-

ser, pour se porter — lorsqu'ils le pouvaient — le plus souvent possible à l'attaque. Cela leur réussit deux fois, ce qui est tout à fait honorable, puisque les Portugais, jusqu'à ce jour, n'avaient concédé que deux buts en trois matches. Pour ceux-ci, ce fut l'occasion de soigner leurs combinaisons, et, sous ce rapport, nous avons été bien servi.

Les Espagnols étaient trop rapides ! Espagne - Belgique 9-0 (4-0)

Ce fut un peu la répétition du match précédent. Il ne pouvait en être autrement avec cette différence cependant que les Belges, au contraire des Anglais, sans toutefois fermer carrément le jeu — quoique y étant obligés devant la pression constante des Espagnols — ne se risquèrent pas beaucoup en attaque. De Bleecker, très efficace contre les Suisses, resta cette fois en dedans de lui-même, voulant se réserver certainement pour d'autres matches au lieu de se dépenser inutilement pour une cause déjà perdue par avance.

Le gardien belge, dans ces conditions, fut continuellement en action. Il fit des prodiges, comme la veille, mais l'adversaire était vraiment trop fort. Il ne put rien faire sur les buts encaissés, consécutifs à de très forts shoots ou à la suite de combinaisons subtiles des avants espagnols se trouvant fréquemment seuls devant lui.

ATHLÉTISME

Les athlètes suisses participeront, au cours du mois de mai, à des réunions en Italie. A Formia, les 10 et 11 mai, Meta Antenen, Philippe Clerc, Fiorenzo Marchesi et Thomas Wieser sont annoncés. Ces mêmes athlètes se retrouveront les 17 et 18 mai, au meeting de Rome, en compagnie de Daniel Riedo et Hansjoerg Wirz.

« Adidas » s'insurge contre la décision du CIO

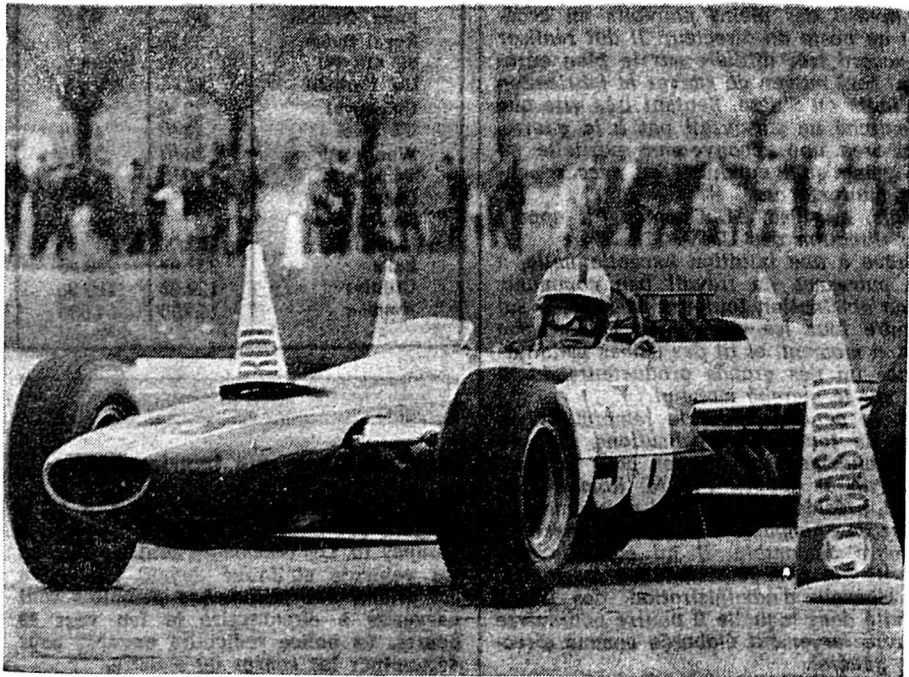
Dans un communiqué, la firme allemande « Adidas » (Nuremberg) s'élève contre la décision prise par la Fédération internationale d'athlétisme d'imposer, à partir de 1970, aux athlètes participant aux grandes rencontres internationales, le port de chaussures neutres, c'est-à-dire sans marque de fabrique visible. La firme allemande « Adidas », à laquelle s'est d'ailleurs associé la maison suédoise « Puma », a annoncé dans sa déclaration qu'elle ne fabriquerait pas la chaussure neutre et qu'elle cesserait incessamment tous les travaux de recherches portant sur les chaussures spéciales. « Nous aimerions connaître les athlètes qui se contenteront de chaussures de qualité inférieure pour la seule raison qu'elles leur sont imposées sur la base de conceptions périmées de fonctionnaires », souligne ce texte.

Les firmes allemandes spécialisées s'indignent contre la mesure de la « IAAF », qu'elles considèrent comme « un coup porté aux intérêts économiques allemands ». « Nous sommes choqués et déçus, soulignent-elles, par l'indubitable boycott édicté contre des entreprises allemandes ». La firme « Adidas » a annoncé d'autre part qu'elle se pourvoiera en justice contre la décision de la « IAAF ».

FOOTBALL

UGS - Young Fellows

Le match renvoyé de Ligue nationale B, UGS-Young Fellows, se jouera le 15 mai (Ascension) à 15 heures, au stade de Frontenex.



Le groupe parlementaire travailliste est entré hier soir en rébellion ouverte contre le gouvernement de M. Wilson

LONDRES. — Le groupe parlementaire travailliste tout entier est entré hier soir en rébellion ouverte contre le gouvernement de M. Harold Wilson. Le président du groupe, M. Douglas Houghton, a averti le cabinet britannique que les députés du labour ne permettraient pas que le gouvernement poursuive son projet de loi anti-grèves.

Au cours d'une nouvelle réunion du groupe parlementaire, M. Houghton a pris lui-même la parole et a lancé un véritable ultimatum à M. Wilson et à Mme Barbara Castle, auteur de ce projet.

En substance, M. Houghton a déclaré que sous prétexte de sauver l'économie du pays, l'action du gouvernement, étant donné l'hostilité grandissante des députés à ce projet, aboutirait en fait à la désintégration du parti, la chute du gouvernement est une catastrophe électorale.

« Que le gouvernement ne tombe pas dans l'erreur de croire qu'il peut nous forcer à adopter un projet simplement en montrant de la détermination. Un projet ne peut être adopté qu'avec notre consentement. Il ne peut l'être contre notre volonté », a dit le président du groupe parlementaire.

C'était aujourd'hui la troisième réunion du groupe parlementaire du labour, consacrée à ce projet, mais c'est la première fois que le président du groupe lui-même a ouvertement pris parti pour les opposants.

Désormais un fossé infranchissable sépare le gouvernement de sa majorité.

Vers la démission de M. Wilson

La livre sterling est descendue au-dessous de son plancher vis-à-vis du mark allemand, la Banque d'Angleterre a perdu de nouveau des sommes considérables et le marché tout entier a fait preuve d'une véritable panique. Le bruit a même circulé que les marchés des changes internatio-

naux seraient fermés à partir d'aujourd'hui, mais la Banque d'Angleterre a démenti cette rumeur.

Dans cette atmosphère d'hostilité grandissante à sa politique sociale, de désaffection croissante à l'égard de sa propre

personne, M. Harold Wilson, estimant hier soir les observateurs, pourrait dans les prochaines semaines, sinon dans les prochains jours, être amené à se résoudre, à ce qui pourrait être la seule solution désormais démissionner.

Les bruits de réévaluation du mark et leurs conséquences

FRANCFORT. — La décision de la Banque Fédérale d'Allemagne de ne plus accorder de taux de garantie de change pour les transactions en devises à terme (en général de 3 mois) ne signifie pas qu'une fermeture du marché des devises soit envisagée en Allemagne fédérale, indique-t-on dans les milieux financiers de Francfort. On fait remarquer que la suppression du taux de garantie de change (taux « Swap ») est la conséquence de la déception résignée éprouvée par l'Institut d'émission. Il a dû constater que ses taux de garantie de change réduits pour les transactions à terme n'ont pas eu le succès espéré et n'ont pas contribué à renforcer les exportations de capitaux allemands. La spéculation étrangère sur une réévaluation du deutsche mark s'est révélée plus forte, rendant inopérantes les tentatives de la Banque Fédérale de réduire l'afflux des capitaux de spéculation en abaissant ses taux « Swap ». Elle a donc renoncé à des mesures qui étaient onéreuses et sans efficacité.

La suppression de ces taux de garantie aura pour première conséquence d'accroître encore l'afflux des capitaux de spéculation en Allemagne fédérale. Tandis que la polémique se poursuit dans les milieux politiques ouest-allemands au sujet de

l'opportunité d'une réévaluation de la monnaie allemande, unilatérale ou accompagnée d'autres rajustements, l'Institut d'émission a en quelque sorte signifié officiellement hier son abdication devant la poussée de la spéculation.

Le chancelier Kiesinger n'est cependant toujours pas d'avis que le mark doive être réévalué dans les circonstances actuelles. Cette précision a été donnée hier par le porte-parole adjoint du gouvernement, M. Conrad Ahlers. Il serait vain de nier cependant, a-t-il ajouté, que la discussion sur cette question est actuellement en cours.

POLITIQUE ÉTRANGÈRE

Le Proche-Orient en guerre

Les incidents se multiplient au Proche-Orient. Sur tous les fronts, le cessez-le-feu est violé quotidiennement. Devant l'aggravation de la situation, le secrétaire général des Nations Unies clame son inquiétude. Selon lui, une solution devrait intervenir dans les deux mois. Mais que signifie le pire, dans l'état actuel du conflit israélo-arabe? Certainement pas la guerre. Celle-ci a en effet repris depuis un certain temps. Les duels d'artillerie par-dessus le canal de Suez correspondent à une certaine forme de guerre, la guerre de position.

Quand il évoque le pire, M. Thant pense donc certainement à la reprise de la guerre de mouvement. Mais, il ne doit pas y croire beaucoup. Son rôle est de peindre le diable sur la muraille et de faire avancer la paix aussi vite que possible. Mais il ne peut ignorer

que les circonstances ne se prêtent pas aux opérations de très vaste envergure. Les Arabes sont trop faibles pour envisager de pouvoir bousculer l'adversaire. Les Égyptiens — qui, des voisins d'Israël, possèdent de loin l'armée la plus forte — ont en face d'eux une ligne défensive extraordinaire de robustesse.

Les Israéliens pourraient prendre l'initiative d'une nouvelle attaque. Mais, ce que leur force militaire leur permet, la politique internationale l'interdit. Après une telle erreur de leur protégé, les États-Unis auraient bien du mal à empêcher que l'URSS n'obtienne l'évacuation sans condition des territoires arabes.

L'escalade peut se poursuivre sans compromettre vraiment la situation internationale. Ce qu'elle peut modifier, en revanche, c'est la situation interne des États arabes. Le Liban, gravement malade, en est une preuve. R. J.

Exclusions au sein du PC français

PARIS. — M. Paul Noirot, rédacteur en chef de la revue « Politique Aujourd'hui », vient d'être exclu du Parti communiste (PCF) où il militait depuis de nombreuses années pour son attitude « hostile à la ligne du parti ».

Cette exclusion porte à trois le nombre des « condamnations » portées par le PCF contre les responsables de la revue.

De son côté, M. Guy Perrimon, secrétaire général, s'est simplement vu frappé d'une « mesure de suspension ».

La revue « Politique Aujourd'hui », publication mensuelle, a été fondée en décembre dernier par des journalistes, des universitaires et des scientifiques appartenant au Parti communiste, mais aussi à d'autres formations de la gauche. Dès son premier numéro, son attitude à l'égard de l'affaire tchécoslovaque différait sensiblement de celle du parti.

Le président par intérim A. Poher

« Je ne suis pas du tout candidat mais j'y serai peut-être obligé »

PARIS, 8 mai (ATS-AFP). — M. Alain Poher a déclaré, hier après-midi, qu'il n'était pas candidat à la présidence de la République, mais qu'il pourrait y être contraint.

Le président de la République par intérim, qui recevait les journalistes accrédités à l'Élysée, a dit : « Mon nom grossit dans les journaux. C'est difficile de devenir une vedette. Vous savez, ma caractéristique, c'est le calme et la sérénité. » « Je ne suis pas du tout hésitant, a-t-il ajouté. Je me suis posé des problèmes et je m'en pose encore. Ce n'est pas de l'hésitation : il faut que le choix du pays soit clair et qu'il s'exerce sur un certain nombre de choses. Je ne suis pas du tout candidat, a dit alors M. Poher ; je ne souhaite pas l'être, mais j'y serai peut-être obligé. »

Évoquant ensuite les circonstances exceptionnelles qui l'ont conduit à assurer l'intérim de la présidence de la République, M. Alain Poher a déclaré : « On m'a beaucoup comparé au président Coty et

à d'autres. Vous le savez, j'ai été élevé par Robert Schuman. Je me rends compte aujourd'hui qu'il m'a beaucoup appris et en particulier le sang-froid... et du sang-froid, il en faut. Au point où j'en suis arrivé, je trouve que les choses n'ont pas mal tourné. J'ai fait l'impossible pour éviter la cassure de la France. Il y a eu de différences, a-t-il ajouté, entre ceux qui ont voté « oui » par fidélité et ceux qui ont voté « non », bien qu'ils soient régionalistes — et des réformes, il en faut — parce qu'ils avaient des inquiétudes pour la suite et un souci républicain. Tous ceux-là, il faudra bien qu'un jour, ils soient rassemblés. »

CYCLISME

Victoire belge au Tour d'Espagne

Le Belge Raymond Steegmans a remporté une deuxième victoire d'étape dans le Tour d'Espagne en triomphant à Saragosse, après s'être dégaïté dans les 300 derniers mètres d'un peloton d'une trentaine d'hommes.

Après leur arrivée à Saragosse, les coureurs ont disputé la courte demi-étape contre la montre sur quatre kilomètres. Roger Pinçon fut le plus rapide. Il a consolidé sa position au classement général en prenant la première place.

Championnat d'Europe de rink-hockey

Portugal - France 5-0 (3-0).
Espagne - Italie 10-1 (4-0).

Vaud

M. G.-Ls Chapuis quitte la direction des UMV de Vallorbe

La Municipalité de Vallorbe a convoqué de nombreuses personnalités, afin de prendre congé de ce grand industriel et lui dire toute sa gratitude pour sa belle œuvre dans la localité.

Trente-six ans déjà que M. G.-Ls Chapuis nous arrivait. Nommé tout d'abord chef commercial des Forges-du-Creux, il fut investi des pleins pouvoirs en accordant au poste de directeur. Il dut réaliser un accord très difficile sur le plan européen, seul moyen de sauver la fabrication des faulx en Suisse. Sentant très vite que ce marché ne survivrait pas à la guerre, il amorça une reconversion partielle de son usine qu'il conduisit au succès pendant quatorze ans.

Mais, en 1946, M. Chapuis fut appelé à la direction des UMV.

Grâce à une intuition exceptionnelle, à une puissance de travail peu commune, à une obstination toujours positive, il sut prendre tous les virages du modernisme au bon moment, et fit des usines métallurgiques un des grands producteurs de limes sur le marché mondial.

M. le syndic Jalliet le remercia vivement de toutes ses réalisations, qui ont été grandement bénéfiques pour la localité. Puis il appartint à M. Roland Guignard, président du Conseil communal, de parler de l'homme, de l'ami, du conseiller, toujours disponible. Il lui souhaita une activité des plus fécondes à la présidence du Conseil d'administration des UMV, activité dans laquelle il pourra poursuivre l'œuvre largement élaborée comme directeur général.

Après les aveux des auteurs de l'attentat de LEBACH

SARREBRUCK. — La chasse aux meurtriers des quatre soldats ouest-allemands à Lebach (Sarrel) s'est terminée par les aveux d'Hans-Juergen Fuchs et Wolfgang Dietz, avant tiré dans la nuit du 19 janvier quatre coups de feu sur les cinq hommes de la garde du dépôt de munitions de la Bundeswehr allemande à Lebach. L'ancien employé de banque Fuchs a achevé « le travail au couteau ». Ces hommes ont agi seuls. Les mobiles de leur acte n'est pas encore complètement éclairci. Cependant, d'après l'enquête, on peut admettre que cette sanglante agression devait être le prélude à une plus grande campagne de chantage.

travaillant contre la montre quelque 2600 rapports et étendit ses recherches jusqu'en Italie, en Grèce et en France.

Des émissions spéciales de télévision furent diffusées en Autriche, en Suisse et en République fédérale pour retrouver les meurtriers. Les indications déterminantes sont parvenues d'une téspectatrice et du Tribunal de Landau (Rhénanie-Palatinale) et amenèrent Fuchs et Dietz à la police. Dietz était encore occupé jusqu'à la veille de l'attentat en qualité de greffier au Tribunal de Landau.

Peu avant d'atterrir au Biafra, un avion du CICR s'écrase: PLUSIEURS MORTS

Lors de l'agression du 20 janvier, trois soldats furent abattus. Un quatrième succomba à ses graves blessures au bout d'une semaine. Le cinquième soldat a survécu à l'attentat. Mais il est grièvement blessé. Les auteurs ont emporté du dépôt de munitions un fusil à tir rapide, deux pistolets et de la munition. Cet attentat déclencha une des plus grandes opérations de recherche de la police ouest-allemande. Une récompense de 68 000 marks avait été offerte pour l'arrestation des meurtriers. Une commission spéciale, qui occupa par intervalles plus de cent fonctionnaires, examina pendant plus de trois mois en

GENÈVE. — Le comité international de la Croix-Rouge communique :

Un avion-cargo « DC 6-A » qui participait à la grande action de secours du comité international de la Croix-Rouge au Nigeria - Biafra s'est écrasé dans la nuit de mardi, peu avant d'atterrir au Biafra.

L'équipage de cet avion, immatriculé HB-IBT, a été tué. Il était composé du ca-

pitaine Karl Eric Baltze, de Malmoe (Suède), du co-pilote Hellmut Scharck de Juegesheim (Allemagne), du mécanicien de bord Carl Goesta Sternag, de Stockholm (Suède) et du loadmaster Bo Valentin Almgreen, également de Stockholm.

Une enquête est en cours pour déterminer les causes de l'accident. Le CICR en communiquera le résultat aussitôt que possible.

Un holding financier américain achète un distributeur suisse de fonds mutuels

La « Seaboard Corporation », un holding financier américain, vient d'acheter la « Financial Planning Corporation », un distributeur suisse de fonds mutuels dont le siège est à Lausanne. Le paiement a été effectué moyennant 100 000 actions de « Seaboard », soit, au cours actuel, un peu plus de 1,3 million de dollars. Cinquante mille autres actions seront versées si les ventes de la « Financial Planning » atteignent un certain niveau au cours des prochaines années.

Résolution du Parlement européen: Appel solennel à la Grèce

STRASBOURG, 8 mai. — (ATS-AFP). — Le Parlement européen a adopté hier après-midi à l'unanimité moins l'abstention du groupe gaulliste, une résolution lançant « un appel solennel au gouvernement actuel de la Grèce afin que soient abolies immédiatement les mesures de répression et l'état d'exception et que l'on procède sans tarder à une consultation populaire tendant à l'élection du Parlement avec les garanties les plus larges de liberté d'expression, d'association et de vote ».

L'assemblée des « Six » souligne dans sa résolution qu'en l'absence d'une telle évolution, elle se réserve de prendre des

initiatives en vue de la révision ou de la suspension de l'accord d'association de la Grèce à la Communauté européenne.

Déraillement en Angleterre: 7 morts, 100 blessés

LONDRES. L'express Londres - Aberdeen a déraillé près de Morpeth, dans le Northumberland. L'accident s'est produit pour une raison encore inconnue. Selon le premier bilan de la police, il a fait sept morts (six hommes et une femme) et 100 blessés.

Vietnam: un accident d'hélicoptère fait 34 morts

Saigon, 8 mai (AFP). — Des « défauts mécaniques » sont à l'origine de l'accident de l'hélicoptère « Shinook » (CH-47) qui s'est écrasé mardi dans la province de Phouc Long et qui a provoqué la mort de 34 militaires, dont deux Américains, et blessé 34 Sud-Vietnamiens, annonce le commandement américain.

Soixante-neuf hommes avaient pris place à bord de l'hélicoptère,

Mercredi à Chiasso: conséquences imprévues de la grève des PTT italiens

CHIASSO. — La ville de Chiasso et les localités limitrophes ont été littéralement envahies, hier, par des centaines et des centaines d'Italiens désireux de téléphoner, attendu qu'en raison de la grève les appareils sont muets pour 48 heures, dans la péninsule.

Il en a été de même pour le courrier postal. Des personnes sont arrivées à Chiasso venant de Milan, Novare, Pavie, Gênes et même de localités plus lointaines pour expédier de Suisse le courrier d'affaires destiné à d'autres pays.

UN POÈTE CANDIDAT À L'ÉLYSÉE

PARIS, 8 mai (ATS-AFP). — Les candidats à la présidence de la République française compteront peut-être parmi eux un poète, M. Paul Griffon, âgé de 53 ans, qui a déjà fait acte de candidature auprès d'un certain nombre de notables de la région de Nevers, dont il est originaire.

Ce poète, qui a choisi pour emblèmes « le tambour et la piquerette » et qui se réclame de Jean-Jacques Rousseau, préconise notamment une société fonctionnant sans argent et la distribution immédiate des richesses matérielles. Il suggère, d'autre part, pour la télévision des émissions en direct et en permanence.

BOURSE DE NEW YORK

	6. 5. 69	7. 5. 69
Alcan	32 1/2	31 3/4
Amer. Tel.	56 1/4	56 3/4
Caterpillar	54 3/4	53.—
Cons. Nat. G.	29 1/4	29 1/2
Corn Prod.	38 1/2	38 1/2
Dow Chem.	78 1/2	77 3/4
Dupont	146 1/2	145 1/2
Eastm. Kodak	77 1/2	78 1/2
Ford	54.—	52 3/4
Gen. Elec.	96 1/2	95 3/4
Gen. Foods	83.—	82 3/4
Gen. Motors	83 1/2	82 1/2
Gen. Tel. Elec.	40 1/4	40.—
Goodyear	63 1/2	31 3/4
IBM	331 1/2	329.—
Intl. Nickel	40 1/4	39 3/4
Intl. Paper	45.—	44 3/4
Intl. Tel.	51 1/2	51 1/2
Kennecott	53 1/4	51 1/2
Litton	55 3/4	54 1/4
Mobil Oil	65 1/2	65 3/4
Montgomery	59 1/2	59 3/4
Nat. Cash. Reg.	139 1/2	137 1/4
Natl. Dist.	21 1/2	21 1/2
Pac. Gas. El.	36 3/4	36 3/4
Pennsy RR	53 1/2	54 1/2
Phil. Morris	55 3/4	54 1/2
Proct. Gamble	90.—	89 1/2
Royal Dutch	53 1/4	52 3/4
St. Oil NJ	83 3/4	83 1/2
Un. Carbide	44.—	44 1/2
Un. Royal	29 1/2	29 1/2
US Steel	47 1/4	46 1/2
Woolworth	36 1/4	35 1/4
Can. Pac.	89 1/2	93.—
Ches. Ohio	69 1/2	69 3/4
Dow Jones		
Industrial	962.06	959.61
Rails	237.97	238.45
Utilities	129.86	129.98
Volume	14.700	14.030

Lausanne

Incendie dans une imprimerie

Un incendie s'est déclaré hier, à 18 h. 35, dans une imprimerie, sise à l'avenue du Maupas 10. Les dommages sont importants. Un véhicule stationné devant l'atelier a été atteint par le feu. Les pompiers sont parvenus à circonscrire le feu vers 19 heures. La police judiciaire enquête pour déterminer les causes du sinistre.